



Numéro 124 - 4^{ème} Trimestre 2017 - Bulletin Municipal d'Information



TUN



Le Trait
d'Union
Nivolésien

www.nivolas-vermelle.fr



Blocs notes

Horaires de la Poste

Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h - 14h-18h
 Jeudi : 9h-12h - 14h15-18h
levée du courrier : 15 h
 Mercredi : 9h-12h
levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h
 mercredi : 14h - 18h
 jeudi : 16h - 18h
 samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h
 Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPI - Régie des eaux

810, rue du Vernay © 04 74 92 99 25

Nivolos-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
 En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada
 Véronique Fiel | L'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74
 Véronique Reynaud

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Philippe Kieffer L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 27 91 08
 Marie-Thérèse Resseguier L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 96 02 25

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharde L'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarraill Fryda L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre L'Emeraude, 3016 RN 85, tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulines L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 86 70 81 18

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Sophrologie :

Nathalie Decatoire 173 Chemin de Branton, tél 06 62 28 28 31

Diététicienne :

Alexia Charreton 464, rue de Boussieu, tél 06 46 88 73 05

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Sommaire

Editorial.....	P. 3
Mot du maire.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 6
La chronique de Guy Hyver.....	P. 8 à 9
Informations municipales.....	P. 11 à 13
La vie locale.....	P. 14 à 17
La vie culturelle.....	P. 18 à 21
La vie sportive.....	P. 22 à 25
Du côté des écoles.....	P. 26 à 28

Le pâté aux pommes de terre

(recette de la Creuse)

Les ingrédients :

2 pâtes brisées

1kg de pommes de terre à chair ferme

250 à 300 ml de crème liquide

1 échalote

Sel -poivre

Mettre la crème liquide.

Recouvrir avec la seconde pâte brisée.

Dorer avec un jaune d'œuf.

Cuire à four moyen pendant 30 minutes minimum.

Servir avec une salade verte.



Précuire les pommes de terre pelées et coupées en rondelles. Déposer une pâte brisée dans un moule à tarte.

Mettre les pommes de terre. Saler et poivrer.

Exposition

des peintures d'Aimé Lapierre

Du jeudi 1er au samedi 31 mars à la bibliothèque

Dans le cadre de la tournée
 "Quand CAPI conte"

le conteur Manolo s'arrêtera à la bibliothèque
 avec des histoires de tous les pays pour petits et grands...

Mercredi 7 mars

Don du sang

Mercredi 11 avril de 8h à 20h à la salle des fêtes

Soirée de Nivolos avec du Théâtre
 «Assassins Associés» par la compagnie Zuiproquo

Vendredi 2 mars à 20h30

Le Mot du Maire

Avec la fin de l'année, arrive la période des vœux. Je ne manquerai pas, bien entendu, de souhaiter à chacun le meilleur, mais auparavant, c'est le moment de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur de l'année et de voir comment se présente la suivante.

Vous avez pu entendre, dans les médias les échos du Congrès des Maires, où l'inquiétude était bien visible chez tous les élus. En effet, la période qui se présente est lourde de menaces sur les comptes des collectivités locales et le Président de la République, qui s'est rendu en personne au Congrès, n'a pas franchement réussi à lever les inquiétudes.

Qu'est-ce qui angoisse les maires ? L'annonce confirmée d'effectuer des prélèvements de 13 milliards d'Euros, en cinq ans, qui vont venir s'ajouter aux 10 milliards déjà prélevés au cours de 4 années précédentes. Certes la méthode est un peu différente, on ne parle plus de prélèvement direct, mais on oblige les collectivités territoriales à afficher des baisses de dépenses ce qui revient au même, car si elles ne peuvent pas réduire leurs dépenses, alors, elles seront prélevées.

Or, comment réduire ses dépenses, quand on est déjà au minimum ? Quels services supprimer ? L'entretien des routes et des bâtiments ? La cantine ? Les garderies ? Le déneigement ? Vous voyez bien que les services gérés par les communes sont indispensables au quotidien de chacun, et que leur abandon peut même conduire à mettre en danger la vie des habitants. D'autant qu'en même temps, il faut assumer des charges imposées par l'État, comme la suppression des emplois aidés qui a obligé à créer les postes nécessaires au fonctionnement des services ou les augmentations des fonctionnaires territoriaux, ce qui était indispensable car leurs salaires étaient bloqués depuis 5 ans.

Pour la commune, c'est un casse-tête de tous les jours. Entre 2013 et 2017, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État et qui n'est pas un cadeau mais une compensation de ressources

propres des communes englobées dans la TVA), cette DGF a diminué de 60 %. Elle représentait 12 % des ressources de la commune en 2013, elle n'en représente plus en 2017, que 4 %. Et on sait qu'en 2018, par le biais de l'écrêtement et de la baisse de certaines compensations, la commune va perdre encore environ 2 % de ses ressources.

Ajoutez à cela, le dégrèvement de Taxe d'Habitation pour 80 % des ménages, et la mise en tutelle des collectivités territoriales sera pratiquement complète, puisque ce sera une dotation de l'État qui compensera ce dégrèvement. Certes la Taxe d'Habitation est injuste. Elle est calculée sur des bases élaborées en 1970. Mais on aurait dû s'atteler à sa réforme, afin d'avoir un mode de calcul plus juste, sans enlever cette ressource propre des communes et des intercommunalités.

Et qu'on ne vienne pas nous dire qu'il n'y a plus d'argent public, quand, chaque jour, s'étale le scandale de fortunes qui ne paient aucun impôt, car elles font les détours nécessaires par des paradis fiscaux avec la bénédiction de tous.

Alors, on nous dit qu'il faut mutualiser, se regrouper pour faire des économies d'échelle. Pas de chance, les chiffres sont têtus, et les énormes régions qu'on a constituées, comme la Région Auvergne-Rhône-Alpes en particulier, ont vu leurs dépenses augmenter par rapport aux régions qu'on a fusionnées.

Alors, au seuil de cette nouvelle année, les élus seront toujours à vos côtés, déterminés à dénoncer ces aberrations, pour dire que d'apporter toujours plus aux grands financiers, nous mène droit dans le mur et laisse toujours plus de pauvres sur le côté de la route.

Aussi, pour en revenir à mon propos introductif, vous avez compris que je souhaite à chacun une bonne année, et surtout une bonne santé, pour pouvoir continuer à vivre dignement.

Michel Rival

Le Maire et le conseil municipal présenteront leurs vœux aux nivolésiens

Vendredi 5 janvier 18h30 à la salle des fêtes

Don du sang

Mercredi 31 janvier de 8h à 20h au stade des mûriers

Editorial

Faire société ce ne peut être vivre les uns à côté des autres. Dans notre société quelle est la place accordée à la solidarité humaine ?

Le 20 décembre est la journée internationale de la Solidarité humaine. A l'approche de la fin de l'année, nous pouvons trouver chaque jour, dans nos boîtes à lettres, le courrier d'une association ou d'une œuvre caritative qui fait appel à notre empathie au nom de la solidarité. Mais de quoi parle-t-on ? La solidarité c'est une relation accompagnée d'une obligation morale d'assistance mutuelle, c'est un lien social. La Solidarité humaine, c'est aussi une valeur sociale qui unit le destin de tous les hommes les uns aux autres. La journée internationale de la Solidarité humaine est née en 1987 du refus de la misère avec un mouvement qui deviendra ATD Quart monde. Devant un tel combat, peut-on penser que seules nos actions individuelles de solidarité peuvent suffire ? L'État n'a-t-il pas à prendre une plus grande part de responsabilité notamment en redistribuant équitablement les richesses produites par tous, entrepreneurs et travailleurs. Si le gouvernement annonce des mesures de solidarité en faveur d'une partie des citoyens comme les personnes porteuses de handicap, les dernières annonces faites envers d'autres catégories n'ont rien de solidaires (baisse des APL, augmentation de la CSG pour les retraités...). Peut-on parler d'une société solidaire quand on fait des cadeaux fiscaux aux plus riches où qu'on laisse leurs revenus, issus bien souvent de la spéculation, partir vers les paradis fiscaux...

Pour bien vivre en société nous avons besoin des actes de solidarité de chacun et les bénévoles de plusieurs associations de la commune ont bien fait acte de solidarité lors du Téléthon. Bravo ! Mais ne soyons pas naïfs et n'oublions pas que la lutte contre les inégalités sociales et la pauvreté ont besoin d'autres choix gouvernementaux...

Les fêtes de fin d'année devraient être pour tous un moment de joie... sans nécessité un étalage d'excès. Etre conscient du monde dans lequel nous vivons ne doit pas nous empêcher de savourer les moments de bonheur, aussi je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente mes vœux pour un monde plus solidaire en 2018...

Graziella Bertola-Boudinaud

Construction d'une Salle d'Arts Martiaux en annexe du Gymnase Municipal :

Dans la commune un club d'Aïkido a démarré sous une forme associative dans un local mis à disposition par un particulier. Lorsque le propriétaire a repris son local, la commune a mis à disposition du club une salle du Foyer Municipal, mais qui s'est vite avérée trop petite pour les différentes activités accueillies. A ce jour, un Club de Judo s'est constitué et pour la quatrième année de fonctionnement comporte 120 licenciés, en ne s'adressant qu'aux enfants, car la taille de la salle ne permet pas d'accueillir des adolescents ni des adultes. Le Club d'Aïkido a lui 45 licenciés. Des séances de Qi Gong se sont mises en place avec une vingtaine de participants.

Après plusieurs réunions organisées avec les clubs concernés le Conseil Municipal a confié une mission de Maîtrise d'œuvre à Alain Lelièvre, architecte. Celui-ci a élaboré un projet de construction d'une salle d'arts martiaux, qui respecte les consignes données à la fois par la Municipalité, d'économie des coûts de construction et de fonctionnement par la suite, et par les clubs pour l'organisation interne de la Salle. Les plans sont validés, sous réserve de montrer l'articulation de la véranda avec le nouveau bâtiment.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide du principe de la construction de la Salle d'Arts Martiaux pour un montant de 300 400,00€ HT, d'inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2018 et d'adresser une demande de subvention de 69 000,00€ au Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes au titre du Contrat Ambition Région et de 30% à l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des Territoires Ruraux.

Organisation des Temps d'Activités périscolaires pour l'année 2017-2018 :

Il est rappelé que le Conseil Municipal s'est prononcé pour garder sur l'année scolaire l'organisation actuelle et de consacrer le premier trimestre à une réflexion sur l'évolution de cette organisation. Cela entraîne plusieurs conséquences. Le Contrat d'Avenir actuel arrive à son terme et la Mission Locale n'a pas pu proposer un nouveau contrat. Il faut donc créer un poste de coordinateur des TAP et reconduire les conventions avec les intervenants. En revanche il est proposé de ne pas reconduire la convention avec l'intervenant Théâtre «De quoi j'me mêle», remplacé par une intervention gratuite de «Lire et faire lire»

Création d'un poste de coordinateur des Activités périscolaires :

actuelle des activités périscolaires nécessite la mise en place d'un poste de coordination. Ce poste sera sur l'année scolaire 2017-2018, sur la base de 24 heures par semaine. Il sera chargé de la coordination des Temps Périscolaires, c'est-à-dire les garderies, le restaurant scolaire, les TAP, l'inscription des enfants et le contrôle des présences, les relations avec les familles et les enseignants. (Unanimité)

Convention avec les Associations intervenant dans le cadre de l'animation Périscolaire :

Décision, à l'unanimité, de reconduire les conventions avec les Associations intervenant dans le cadre des temps d'animation périscolaire, soit : le CSN 1 heure par semaine, l'EGN 1 heure par semaine, la Fraternelle 2 heures par semaine, l'Association la Canopée 1 heure par semaine. Il sera passé une nouvelle convention avec l'association «lire et faire lire», pour une intervention à titre gratuit d'une heure par semaine.

Règlement des impayés à la cantine et à la garderie :

Au cours de l'année 2016-2017, nous avons eu des impayés très importants à la cantine et à la garderie. Des relances ont été faites pour obtenir les règlements avant le début d'une nouvelle année scolaire. Il est proposé à l'avenir de déclencher une alerte au bout d'un mois de retard et de ne pas prendre l'enfant aux services périscolaires dans l'attente de la mise à jour du compte. Le but étant d'éviter de laisser des familles avoir des impayés trop importants qu'ils ne peuvent plus régulariser (unanimité)

Présentation du programme 2017-2018 des soirées de Nivolas :

Nous restons sur le même principe de la mise à disposition de la Salle des Fêtes, les artistes intervenant à la recette. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le programme de cette année.

Décision Modificative n°2 :

virement d'une somme de 309.00 du chapitre 022 – Dépenses imprévues de fonctionnement au compte 678 – charges exceptionnelles, afin d'effectuer le remboursement nécessaire suite à une rétrocession de concession et à un trop perçu de taxe d'aménagement. (Unanimité)

Loyer de l'alimentation : Une vente du fonds devait avoir lieu en septembre. Cette vente est différée. Décision, à l'unanimité de reconduire l'exonération pour une durée de six mois.

Centre Médico-Scolaire de Bourgoin-Jallieu – Avenant 4 à la convention de 2012 : Participation financière

aux frais de fonctionnement (0.58€/ enfant soit 122.38€) (Unanimité)

Convention cadre pour l'organisation du Conseil Local de Santé Mentale :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de reconduire la convention d'organisation du CLSM sur le territoire de la CAPI, pour l'année 2017. La participation de la commune sera de 200,00€ pour cette année compte-tenu du reliquat de l'année 2016.

Vœu concernant la refonte du réseau du Ruban :

Le réseau du Ruban est en cours de refonte afin de mieux desservir, au moindre coût les différentes communes de la CAPI. décision de redemander le prolongement de la ligne D, dont le terminus est actuellement à Bousieu jusqu'à Nivolas, afin de desservir le lycée et le centre du village. (unanimité)

Vœu pour le maintien d'un Tribunal de Grande Instance à Bourgoin-Jallieu :

Une nouvelle réforme de la carte des tribunaux est en préparation, prévoyant des regroupements de tribunaux et une dématérialisation des procédures. Il ne faut pas oublier que la Justice est une fonction régaliennne de l'Etat qui participe à l'équilibre de la société en tout point du territoire. Cela implique la proximité de la justice des justiciables, la proximité physique avec un éloignement raisonnable et la proximité sociale car la justice suppose une compréhension minimale du langage judiciaire qui est loin d'être acquise par une majorité de citoyens et qui ne peut être accessible par une dématérialisation des différentes actions. Le Conseil Municipal réaffirme à l'unanimité, sa volonté de conserver le tribunal de grande instance de Bourgoin-Jallieu.

Centre Nivolaisien :

La commune est membre de la copropriété du Centre. Une réhabilitation importante est en cours d'étude par l'OPAC 38. La quote-part demandée à la commune est très importante, de l'ordre de 30 000€. Un réexamen de la répartition est demandé et sera présenté à une nouvelle assemblée générale, de même qu'un transfert de la gestion à un syndicat social.

Maisons fleuries : De nombreuses maisons ont été retenues par le jury. Au vu des restrictions qui sont imposées aux communes, décision de ne primer que les trois premiers de la catégorie maisons fleuries et les deux premiers de la série balcons fleuris. La commission environnement est chargée de proposer comment distinguer les autres participants, dans la limite d'un crédit total de 300€.

Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Isère pour construction d'un Dojo : Le Conseil Municipal a décidé de solliciter une subvention à la Région au titre du Contrat Ambition Région et à l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Décision à l'unanimité de demander également une subvention au Conseil Départemental de l'Isère.

Pacte financier et fiscal : Présentation des tableaux de la situation financière des communes élaboré par le Cabinet Stratorial Finances dans le cadre du pacte financier et fiscal. Il ressort une situation très difficile pour la CAPI, comme pour les communes, du fait de la perte de FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal) et de l'obligation de financer ce fonds au lieu d'être attributaire. Cela se traduit, pour la commune par une perte de 68 000€.

Avenant au marché de construction de l'entrepôt communal : Lors de la visite d'un casier à sel réalisé par la DDT à Heyrieux, il est apparu que le casier prévu par l'architecte était trop bas (murs de 2m). Nous avons demandé de monter le mur à 3m, afin de ne pas être gêné pour les manœuvres. L'avenant porte sur le lot n°1 – Maçonnerie-VRD – attribué à l'entreprise Génie civil du Sud-Est/SAS VAL-TP. Son montant est de 2894,80€HT, sur un montant initial de 64 733,09€HT, soit un avenant de 4,47%, portant le montant du lot 1 à 67 627,89€HT. (unanimité)

Avenant au marché de construction de l'entrepôt communal : Le marché initial prévoyait un délai de 17 semaines de travaux se terminant le 29 septembre 2017. Les travaux ont pris du retard au démarrage, la surcharge du terrain pour attendre les tassements a décalé le rapport de l'ingénieur béton. D'autre part, on a élevé d'un mètre le mur du casier à sel, enfin, l'entreprise qui installe la couverture mobile du casier à sel souhaite n'intervenir que lorsque l'ensemble des autres lots aura été terminé. Proposition de décider d'un avenant prolongeant la durée du chantier de huit semaines pour une fin de chantier le 24 novembre 2017. (unanimité)

Marché de fourniture du gaz : Pour l'établissement du marché de fourniture du gaz, la commune avait participé au groupement de commande mis en place par le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère). Ce marché arrive à échéance le 1er mars 2018. Proposition

de s'inscrire à nouveau dans le groupement de commande mis en place par le SEDI pour la prochaine période de fourniture de gaz et services associés 2018 – 2021. (unanimité)

Rapport de GRDF sur la commune : l'année 2016 a connu la pose de 111ml de canalisations nouvelles et 18 nouveaux abonnés « gaz ». Longueur totale du réseau sur la commune 13 418ml.

Nature des abonnés	Nb abonnés 2016	Conso 2016 en MWh
Résidentiel	436	8 641
tertiaire	4	4 661
industrie	1	1 077
autres	0	0
total	441	14 379

Nature des abonnés	Nb abonnés 2016	Conso 2016 en MWh
Résidentiel	414	8 119
tertiaire	4	4 573
industrie	1	440
autres	0	0
total	419	13 132

Mise à disposition d'un créneau horaire au gymnase municipal pour l'école des Eparres : L'école des Eparres a sollicité un créneau horaire au gymnase afin de pouvoir pratiquer les séances d'éducation physique avec deux classes pendant la période hivernale. Proposition du créneau de 8h45 à 10h00, le vendredi matin, au tarif de 15€ de l'heure. (unanimité)

Convention avec la SPA : Aux termes de la convention, la SPA s'engage à assurer la capture des chiens en divagation sur la voie publique et leur mise en fourrière, ainsi que la prise en charge des chats errants capturés et leur garde en fourrière pendant le délai légal. Coût de la convention 0,40€ par habitant et par an. (unanimité)

Syndic de la copropriété du Centre Commercial : l'OPAC38 va lancer la rénovation thermique des immeubles du groupe le Chêne. Les commerces sont concernés dans le cadre de la copropriété chacun au prorata de leurs millièmes. L'OPAC a retiré ce qui ne concernait pas les commerces. Les travaux devraient démarrer fin 2018 pour se poursuivre en 2019. La participation de la commune est estimée à 16 318,00€ pour le local dont elle est propriétaire. D'autre part, l'OPAC38

a mis en place un syndic solidaire et l'assemblée générale de la copropriété a décidé de confier la gestion de la copropriété à ce syndic et non plus à la régie Bochart.

Réflexion sur l'évolution des TAP et des horaires scolaires : La commune avait appliqué les dispositions préconisées par le gouvernement afin de proposer aux enfants 5 matinées de classe et de réduire la journée scolaire. Toutefois une réflexion doit être menée afin de définir l'organisation pour la rentrée scolaire 2018, sachant que cette organisation a un coût pour la commune et qu'il y a une grande incertitude sur les aides de l'état. Une réunion débat sera organisée à l'intention des parents et des enseignants le 8 novembre à 20h00. Une consultation sera organisée ensuite. (unanimité)

Avenant 2017 à la convention de financement de l'école de Bousieu : Le nombre d'enfants de Nivolos-Vermelle est en augmentation par rapport à celui de Bourgoin-Jallieu. Le calcul est établi sur la base de 65 enfants de la commune sur les 120 élèves de l'école. Le montant global de la participation 2017 est de 101 832,32€. Décision unanime pour accepter cet avenant.

Présentation de la décomposition du programme de 29 logements réalisés par Neoxia pour la SEMCODA : 14 T3 et 15 T4. 12 logements seront financés en PLUS (HLM de loyer ordinaire), 2 en PLAI (loyer minorés), 4 en PLS (loyers majorés) et 11 en PSLA (accession sociale accompagnée au prix de 1960€ la m²).

Organisation de la fête d'été : Il ressort de l'expérience de cette année qu'il serait préférable que deux associations se mettent ensemble pour prendre en charge l'organisation.

Révision du PLU : Il ressort du diagnostic réalisé par le cabinet Urba2p que le nombre de constructions autorisées est conforme à l'esprit de la loi : économie de l'espace, reconstruction de la ville sur la ville, non dispersion des constructions. Toutefois, le nombre dépasse le chiffre clef défini par le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial). Un courrier a été adressé au SCOT, pour présenter cette situation.

Environnement : Validation des récompenses proposées par la commission, pour les maisons et balcons fleuris. Pour la collecte des déchets des ménages, une réunion sera programmée avec la CAPI et le SMND, afin d'examiner la possibilité de passage à une collecte par semaine.

Conseil Municipal : séance du 9 Octobre 2017 (suite)

CCAS : Rappel – le colis sera porté aux personnes de plus de 75 ans, le repas restant ouvert aux personnes de plus de 70 ans. Pour cette année le CCAS préparera : 116 colis individuels, 59 colis-couple, 10 colis pour les personnes en maisons de retraites et un colis collectif pour les petites sœurs.

Aménagement de la rue du Vernay : présentation du projet de la CAPI, d'aménager

un cheminement pour piétons et cyclos, dans la zone d'activités entre le rond-point du Lycée et le passage à niveau. Une première tranche sera réalisée dès la fin de l'année 2017 entre le rond-point et la CAPI.

Soirées de Nivolas : Pour la 4ème saison de la programmation des « Soirées de Nivolas », un abonnement à 15€ pour trois spectacles est à nouveau proposé pour

les habitants de la commune, financé par l'ALEP Arts et Culture.

Bibliothèque : Le Conseil Municipal se félicite de la cohésion et de l'efficacité de l'équipe de bénévoles autour de Stéphanie Gally, la bibliothécaire. Le point des animations et des expositions est présenté au Conseil.



Conseil Municipal : séance du 9 novembre 2017

Présentation du Diagnostic Environnemental : Ce diagnostic est désormais obligatoire dans le cadre de la révision du PLU. Il porte sur l'environnement naturel, la qualité de l'air, la production de gaz à effet de serre, les déplacements, le développement durable.

Plantations à réaliser dans le cadre de la lutte contre l'ambrosie :

Le Conseil Municipal s'était engagé à participer dans le cadre de la CAPI sur un montant de 1500,00€ TTC afin de participer à la mise en place de plantations afin de lutter contre la colonisation par l'ambrosie des zones les plus infectées. Sur la commune trois zones sont repérées : la rue du Vernay, la rue de la Liberté et le chemin de Pillot. Acceptation à l'unanimité du devis de la Société Evinrude spécialisée dans le traitement des espèces envahissantes pour un montant de 1112,09€ TTC pour le traitement des accotements de ces trois voiries sur deux mètres de largeur.

Tarifs 2018 pour l'adhésion à la bibliothèque : Proposition de reconduire les tarifs communaux. Soit pour l'abonnement familial : 7,00€ pour les familles de la commune et 12,00€ pour les familles hors commune. Dans le cadre de la réciprocité, les Tarifs des médiathèques CAPI sont reconduits. Proposition de créer un nouveau tarif à 30,00€ pour les collectivités privées (crèches...), les collectivités publiques (halte-garderie CAPI...) bénéficiant de la gratuité. (Unanimité)

Retour sur le groupe de travail Video-Protection : Confirmation de l'orientation du Conseil Municipal de s'engager pour la pose de deux caméras dans le centre du village et d'un équipement à définir dans la zone d'activité, avec la

CAPI. Décision de ne pas participer au Centre de Surveillance. Demande du diagnostic de la gendarmerie.

Projet INNOMOB : Ce projet est en cours lancé par la CAPI. Il consiste à compléter la plate-forme de covoiturage par des bornes d'appel permettant de fonctionner sans réservation préalable. Le Conseil Municipal souhaite poser des questions sur les responsabilités des différentes parties (covoitureurs, capi, commune), et sur les coûts d'entretien induits à l'avenir.

Bâtiment des services techniques : Le bâtiment est terminé. Les dispositifs qui craignent le gel ont déjà été rangés à l'intérieur. La réception est en cours.

Fonds de concours CAPI pour la réfection de la surface du Stade des Mûriers : La moquette a une durée de vie limitée à quinze ans. Il convient de prévoir son changement. Le Conseil Municipal prévoit dans le plan pluri annuel de faire les travaux en 2019. Décision d'affecter le fonds de Concours de 50 000€ de la CAPI à cette opération. A l'unanimité le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention.

Modification des statuts de la CAPI : En application de la loi NOTRe de nouvelles compétences obligatoires sont transférées à la CAPI – GEMAPI, zones d'activités, Gens du Voyage, eau et Assainissement. Acceptation par 15 pour, 1 contre et 1 abstention.

Aménagement de l'îlot central aux Berlioz : Matérialisation de la traversée piéton en face de l'abri-bus des Berlioz, en coupant l'îlot central afin de permettre la traversée de la départementale en deux temps. Acceptation à l'unanimité du devis

de l'entreprise Fassion pour un montant de 3937,92€ TTC.

Accueil des classes des communes extérieures : Les tarifs sont confirmés à 15€ de l'heure au gymnase et 24,50€ à la Bibliothèque. (unanimité)

Ensemble immobilier des Eaux Vives : le promoteur a informé la commune du commencement des travaux.

Magasin Vival : Le Conseil Municipal est informé de la Cession du fonds de commerce par la gérante à un nouveau gérant. Le bail sera modifié en conséquence avec une période d'un an de différé.

Commission d'urbanisme :

Déclarations Préalables :

Christian Linossier : parcelle C 82, en zone N au PLU pour installation de panneaux photovoltaïques sur une maison situé 243 chemin de la Vignole.

Grégory Zsombok : parcelle AE 226, en zone Ub au PLU, pour mise en place d'une clôture métallique sur un terrain situé 147 rue de la Pointière.

Caroline Bonnichon : parcelle AB 174, en zone Ub au PLU, pour construction d'un local technique de 20m² sur un terrain situé 28, impasse des Vanilles.

Rudy Clichet : parcelle AH 373 et 378, en zone Ua au PLU, pour construction d'une clôture sur un terrain situé 34 allée de la Mondeuse.

Autorisation de travaux :

Avenir et conception : parcelle AB 53p, en zone AUb OA3 au PLU, Bleu Bg1 et Bg2 au PPR, pour demande de dérogation aux règles d'accessibilité aux personnes handicapées, compte-tenu de la configuration du terrain situé rue du Petit Loup.

Vente du Boudin de L'ACCA - Dimanche 28 janvier au foyer

Espace d'expression des groupes du Conseil Municipal

Nos vœux pour une envie d'avenir à Nivolas-Vermelle !

La fin décembre est souvent synonyme de fêtes. L'année qui s'annonce permet à chacun d'exprimer ses vœux tous plus optimistes les uns que les autres.

Comme vous avez pu le constater, la ville s'agrandit et ne tardera pas à compter de nouveaux logements. Cela devrait nécessairement aller de pair avec des équipements publics dimensionnés pour recevoir cette nouvelle population : Ecole, équipements sportifs, bibliothèque, voirie...

On risque d'arriver rapidement à une saturation quotidienne des places de parking au cœur du village. Cette situation ne favoriserait pas le maintien, voire le développement des commerces de centre-ville.

Toutes ces évolutions doivent naturellement s'accorder avec le bien vivre de nos concitoyens et plus particulièrement les personnes âgées pour lesquelles les services de proximité sont essentiels tels que les professions médicales et paramédicales.

Savez-vous que le territoire de la commune est riche en biodiversité ? L'étude devrait être consultable sous peu sur le site de la Mairie. N'hésitez à le consulter, vous serez certainement très agréablement surpris. Ce patrimoine sera-t-il demain toujours préservé ? Sommes-nous prêt à faire face aux enjeux qui seront les nôtres demain ?

Ceux-ci doivent nous conduire à garder la maîtrise entre les zones d'habitation, d'activités, de loisirs et d'espaces verts afin de nous garantir une qualité de vie à la hauteur de nos ambitions.

Comme nous l'avons formulé dans le précédent Trait d'Union Nivolaisien, nous maintenons notre vœu pour la prolongation de la ligne de bus jusqu'au cœur de Nivolas-Vermelle. Cela doit permettre à tout un chacun de se déplacer plus facilement en utilisant les transports publics et pas seulement un moyen de locomotion personnel. Le trafic sur la départementale s'en trouvera que plus fluide.



Et vous, chères concitoyennes et chers concitoyens, quels sont vos vœux pour Nivolas-Vermelle ?

Qu'attendez-vous comme changement, comme amélioration pour votre commune ?

N'hésitez pas à nous le faire savoir par le biais de notre adresse mail nvendidavenir@gmail.com Ou en prenant contact avec l'un d'entre nous.

Nicole Yvrard, Bernard Belony, Jean-Pierre Mailles et notre comité de soutien vous souhaitent à vous et à ceux qui vous sont chers de très bonnes fêtes de fin d'année.

Mots Croisés n° 124 - solution p.24

Horizontalement

- 1/ Ancêtre du lave-linge
- 2/ Rendre baba - Habitude
- 3/ Note - Pris pour une rançon
- 4/ Pouffe (inversé) - Belle fille Secrète
- 5/ Dans la famille - Triomphal
- 6/ Chefs arabes - Bigleux
- 7/ Roue de poulie - Vieille colère article contracté
- 8/ Dans le vent - Dissimulant
- 9/ Sort de l'ordinaire - Règle
- 10/ De l'eau débarrassées

Verticalement

- 1/ Avarices
- 2/ Tendre pour détendre
- 3/ Points de Bordeaux - Par Ile de France
- 4/ Regarder de haut - Marches
- 5/ Entrées inattendues
- 6/ Véhicules lents et peu nerveux Partie de rigolade
- 7/ Région de dunes - Mettre en désordre
- 8/ Soutient la ruine
- 9/ Comme une voix très basse
- 10/ Préposition - Prêtes l'oreille

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3			■							■
4			■				■			
5										
6						■				
7				■				■		
8			■							
9								■		
10		■								

Spectacle jeune public

«Enfant toi-même !»

par la compagnie «De Quoi J'Me Mêle»

Judi 15 février à 16h à la salle des fêtes

Soirée gourmande

avec un chocolatier

et les contes gourmands de Catherine Fériol.

Vendredi 9 février à 20h à la bibliothèque

la forêt des arbres à Vœux du Val d'Agny

sera présentée

Du mardi 9 janvier au samedi 13 janvier à la bibliothèque

Loto du CSN

Samedi 10 mars

au gymnase

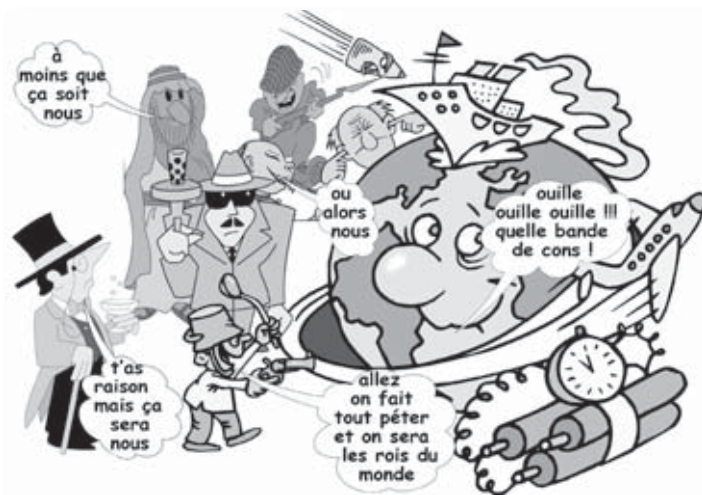
La chronique de Guy HYVER : Peut-être que ça arrivera un jour !...

«Vous n'en avez pas marre» des grands de ce monde qui depuis la nuit des temps s'arrogent le droit de déclencher guerres et conflits où bon leur semble pour des motifs plus ou moins futiles et fallacieux ? Prétexes politiques, militaires, économiques ou religieux, qui ne font que cacher la mégalomanie de ces «puissants», toujours capables des pires extrémités pour avoir le dernier mot et satisfaire ainsi leur égocentrisme démesuré. Que chacun s'occupe de ses affaires et balaie devant sa porte, le monde ne s'en portera que mieux. Classer de façon péremptoire et irréversible tel ou tel peuple dans la case des gentils ou dans celle des méchants ne fera pas progresser la paix dans le monde. Obliger les soi-disant «méchants» à devenir de gré ou de force des soi-disant «gentils» ne peut qu'alimenter ce mouvement quasi perpétuel qu'on appelle «la guerre» que la presque totalité de l'humanité voudrait pourtant éradiquer. Que diable ! Apprenons à supporter nos différences avec d'autres arguments que les canons, les fusils ou les explosifs «Vous n'en avez pas ras le bol» de ces soi-disant «humains» qui, par convictions religieuses, se donnent le droit divin de massacrer au hasard des innocents dans d'odieux attentats que l'homme civilisé ne pourra jamais comprendre ? Qu'ils as-

souvissent leur soif irraisonnée de religion entre eux, et qu'ils arrêtent de vouloir convertir par la force le monde entier en commettant leurs terribles forfaits.

«Vous n'en avez pas plein le dos» de ces dirigeants politiques qui viennent toujours chercher l'argent «là où il n'est pas» sans jamais s'attaquer aux vraies racines du mal ? Il est par exemple en évidence bien plus facile de venir «piquer» trois sous au fond de la poche des retraités en augmentant la CSG plutôt que d'aller vraiment prendre l'argent «là où il est». Les «faiseurs de pluie et de beau temps» sont pendant ce temps euphoriques, pensez-vous, on leur allège l'impôt sur la fortune. C'est une évidence, elle est là la solution pour redresser le pays, avec l'argent qu'on ne leur prend pas, ils vont créer des millions d'emplois ! A moins qu'ils ne disent rien à personne et qu'ils aillent «planquer le trop plein» dans des paradis fiscaux ! Dire ça, c'est vraiment très mesquin, ce n'est pas «politiquement correct», c'est «regarder le monde par le petit bout de la lorgnette», nous assumons, et pourtant «Paradise Papers», ça doit parler à certains !

«Vous n'en avez pas assez» de ces pratiques commerciales scandaleuses ? Lorsqu'on nous vend des cartouches d'imprimante où le prix du litre



d'encre peut dépasser le prix du litre des parfums les plus prestigieux. Lorsqu'un laboratoire pharmaceutique change sans rien dire un excipient dans un médicament contre les maladies thyroïdiennes. Les effets secondaires qui en découlent sont multiples et pourrissent la vie de dizaines de milliers de patients. Et puis, «cerise sur le gâteau», ou plutôt «cerise sur la motte» lorsque «les magnats» du commerce décident d'organiser unilatéralement la pénurie de beurre. Leur seul objectif est de «mettre à genoux» les producteurs et les consommateurs pour «engraisser» toujours plus leurs profits et mettre ainsi à leur actif «du beurre dans leurs épinards». Etrange qu'aucune voix ne s'élève pour dénoncer «la prise en otage» des consommateurs alors que certains sont si prompts à le faire lorsque des travailleurs défendent simplement leur beefsteak.

«Vous n'êtes pas complètement démoralisés» d'ouvrir votre journal tous les matins ou d'allumer votre téléviseur tous les soirs pour y lire ou y entendre toujours les mêmes mauvaises nouvelles qui font invariablement les gros titres ? Les guerres, les attentats, les nouveaux impôts, les crimes, les viols les escroqueries, les mensonges, enfin bref ! Tous les méfaits que l'homme est capable de commettre, et il ne s'en prive pas.

«C'est la vie» direz-vous, et celui qui pourra dire un jour

qu'il apprend chaque matin uniquement des «nouvelles» qui lui font plaisir est bien loin d'être né. Peut-être bien qu'il ne verra même jamais le jour. Pourtant, la vie serait tellement plus agréable sans toutes ces mauvaises nouvelles. On peut toujours rêver en cette période de Noël ! D'autant plus que tous ces gens qui nous informent pourraient aussi faire un effort. Au lieu de toujours parler des «trains qui arrivent en retard», ils pourraient aussi nous parler de «tous ceux qui arrivent à l'heure», ils sont bien plus nombreux. Mais non, ce n'est pas médiatiquement «porteur», pour faire du chiffre, il faut donner «au bon peuple» sa dose d'hémoglobine et de «coups tordus». Ça n'intéresse personne «les trains qui arrivent à l'heure». Oh ! En cherchant bien, on arrive à trouver quand même quelques entrefilets ou «potins et faits divers» qui nous annoncent de bonnes nouvelles. Alors, à défaut d'attendre que la vie ne soit remplie que de «bonnes choses», imaginons des médias qui fassent un «tri sélectif» sévère de l'information pour ne nous donner que le meilleur. Bon, ça s'appellerait «faire l'autruche» en se mettant la tête dans le sable, mais qu'importe, qu'est-ce que ça serait bien ! Ça aurait probablement un côté irréel ces bonnes nouvelles qui ressemblent parfois à des contes de fées. Alors, pour ne pas choquer les âmes sensibles



plus habituées aux mauvaises nouvelles, nous commencerons leur narration par «il était une fois»

Essayons de voir au travers de divers et véridiques faits réels récents ce que cela pourrait donner

«Il était une fois» un patron d'une grosse entreprise nantaise de bureautique qui envisageait de prendre sa retraite après une vie de labeur bien remplie. Son entreprise étant très saine et dégageant de conséquents bénéfices, il fut contacté par de grands groupes qui lui proposaient de lui faire «des ponts d'or» pour lui racheter son affaire. Il n'avait que l'embarras du choix. Alors, que croyez-vous qu'il fit ? Il eut été facile pour lui de céder aux sirènes de la fortune et d'aller finir ses jours comme un roi du pétrole sous le soleil des Bermudes. Il aurait même pu emmener le «pactole» avec lui pour le faire encore fructifier en dehors de toute taxation. Et bien non, considérant que tout son personnel avait largement participé à la bonne marche de l'entreprise, et qu'il leur devait en partie le fait d'avoir connu une vie aisée, il décida de leur léguer son entreprise. Pas banal quand même !

«Il était une fois» dans le bon département d'Indre et Loire un gentil garçon qui se rendait anxieux au volant de sa voiture passer les épreuves du baccalauréat. Il était tellement anxieux, qu'il ne se rendit même pas compte qu'il traversait une

agglomération à une vitesse supersonique. De sympathiques gendarmes qui «traînaient par là» ne purent malheureusement faire moins que de l'arrêter et de le verbaliser. Problème cependant, la vitesse du gentil garçon était bien trop élevée par rapport à la vitesse réglementée en ces lieux. Ils ne pouvaient faire moins ces sympathiques gendarmes eu égard au règlement de décider une confiscation immédiate de son permis de conduire. Mais quand même, la sanction était trop dure, c'était la double peine pour ce gentil garçon fort mari : plus de permis et pas de baccalauréat. L'un des gendarmes consulta sa montre. Il fit garer le garçon sur le bas côté de la route et il lui enjoignit de monter prestement dans la voiture de la maréchaussée. Dans un crissement de pneus, la voiture démarra toutes sirènes hurlantes sous le halo des gyrophares, et nos sympathiques gendarmes déposèrent quelques minutes plus tard le gentil garçon devant le centre d'examen. Ouf ! Il était temps, le garçon était à l'heure. L'histoire qui ne pouvait pas mal finir nous dit qu'il a réussi son baccalauréat. Voilà une belle aventure, gageons que dans l'avenir ce garçon, s'il a un peu de plomb dans la cervelle, respectera scrupuleusement toutes les règles du code de la route. Affaire à suivre cependant !

«Il était une fois» dans un pays du nord de l'Europe des foot-



balleuses tellement pétries de talent qu'elles étaient sélectionnées au plus haut niveau pour représenter leur pays dans les compétitions internationales. C'était évidemment une grande fierté pour elles qui en plus avaient fait de leur passion leur métier. Mais à bien y regarder, on s'aperçut que les garçons de ce pays qui étaient dans le même cas touchaient des salaires bien plus conséquents que ces dames. La fédération en charge du football de ce pays pensa fort justement qu'il fallait rectifier cette anomalie due probablement à une simple étourderie ! Ainsi, elle décida que dans les compétitions internationales, filles et garçons toucheraient dorénavant les mêmes salaires. C'était une affaire de bon sens. Pourtant dans tous les pays du monde, les femmes galèrent depuis des siècles pour faire reconnaître ce droit tout simple : «à travail égal, salaire égal». Saluons donc cette initiative et souhaitons que tous les décideurs du monde puissent enfin s'en inspirer. Ça paraît tellement évident qu'on se demande vraiment pourquoi ils n'y arrivent pas !

On pourrait ainsi trouver dans l'actualité de nombreux exemples pour porter chaque jour la bonne nouvelle et reléguer ainsi au second rang toutes ces affreuses choses du quotidien. Cela dépend probablement d'une petite part de responsabilité de chacun d'entre nous ? Posons-nous au

moins la question. Avec un peu de bonne volonté et beaucoup de chance, peut-être que ça arrivera un jour!...

En attendant, le Père Noël est dans ses starting-blocks, il se prépare comme chaque année à nous inonder de cadeaux. En voilà un au moins qui propage le bonheur à longueur d'année depuis la nuit des temps. Puissent les femmes et les hommes de notre belle planète s'en inspirer ! Le bonheur intégral est à ce prix, et même s'il paraît utopique de penser qu'un jour il n'y aura plus que des bonnes nouvelles, il serait bien que tout le monde unisse ses forces pour «tendre vers». Peut-être serions nous surpris des résultats !

Quels que soient vos moyens, passez d'excellentes fêtes de fin d'année, en famille, entre amis ou même entre inconnus, et profitez bien de ces instants privilégiés pour gâter autant que faire ce peut tous ceux que vous aimez. Ils sauront vous le rendre au centuple. C'est ça la magie de Noël, et il ne faut surtout pas la «rater», ça n'arrive qu'une fois par an, alors chantons tous en chœur «vive le Père Noël».

Joyeux Noël et Bonne année 2018 à toutes et à tous.

Guy HYVER



Récapitulatif des manifestations

- Vendredi 5 janvier à 18h30 : **Vœux de la municipalité**
- Du mardi 8 au mercredi 31 janvier : **exposition de peintures « Ensemble parlons d'arbres »** à la bibliothèque
- Du mardi 9 janvier au samedi 13 janvier : **La forêt des arbres à Vœux du Val d'Agny** sera présentée à la bibliothèque.
- Dimanche 14 janvier au matin : **Vente de diots par le BCN** au foyer
- Vendredi 19 janvier à 20h30 : **Soirée de Nivolas avec Les Bandits Manchots pour LIVE !** Un concert improvisé,
- Samedi 20 janvier : **Tournoi en salle avec le CSN** au gymnase Saint Marc et gymnase municipal - **vente de diots**
- Dimanche 21 janvier : **Tournoi en salle avec le CSN** au gymnase municipal - **vente de Boudin**
- Dimanche 28 janvier : **Vide Grenier du Sou des écoles** au gymnase
- Dimanche 28 janvier : **Vente du Boudin de l'ACCA** au foyer
- Mercredi 31 janvier de 8h à 20h : **Don du sang** au stade des mûriers
- Samedi 3 février à 20h30 : **Soirée de Nivolas avec du Théâtre « Le DragonD'or »** par La Canopée bis
- Du jeudi 1er au mercredi 28 février : **Exposition sur la route du Chocolat** à la bibliothèque ;
- Dimanche 4 février : **Loto du Sou des écoles de Boussieu** au Gymnase
- Mercredi 7 février matin : **Vente de fromage par le sou des écoles du village** au foyer
- Vendredi 9 février 18h à 21h : **Bal masqué du sou des écoles du village** à la salle des fêtes
- Vendredi 9 février à 20h : **Soirée gourmande** à la bibliothèque avec un chocolatier et les contes gourmands de Catherine Fériol.
- Jeudi 15 février à 16h : **Spectacle jeune public «Enfant toi-même !»** par la compagnie «De Quoi J'Me Mêle» à la salle des fêtes
- Du Samedi 24 au lundi 26 février : **40ème Exposition de Peinture** à la salle des fêtes
- Du jeudi 1er au samedi 31 mars : **Exposition des peintures d'Aimé Lapierre** à la bibliothèque
- Vendredi 2 mars à 20h30 : **Soirée de Nivolas avec du Théâtre «Assassins Associés»** par la compagnie Quiproquo
- Dimanche 4 mars de 13h à 20h : **Concours de belote de l'EGNV**
- Mercredi 7 mars : Dans le cadre de la **tournée «Quand CAPI conte»**, le conteur Manolo s'arrêtera à la bibliothèque avec des histoires de tous les pays pour petits et grands...
- Samedi 10 mars : **Vente des brioches du BCN** au foyer
- Samedi 10 mars : **Loto du CSN** au gymnase
- Samedi 17 mars : **Randonnée des saveurs avec l'EGNV et le Sou des Ecoles du Village**
- Samedi 24 mars dès 9h : **Nettoyage de printemps** au foyer
- Samedi 24 mars à 20h30 : **Soirée de Nivolas en Chansons** avec Le Trio Florimond.
- Samedi 31 mars : **Soirée dansante du BCN** à la salle des fêtes
- Vendredi 6 avril de 17h à 23h : **Soirée dansante avec l'association Country Star** à la salle des fêtes
- Mercredi 11 avril de 8h à 20h : **Don du sang** à la salle des fêtes

Fête de La Saint-Martin ou du 11 Novembre

*Même si cette histoire n'est pas enseignée à l'école
La Saint-Martin demeure depuis très longtemps
Un jour important pour le monde rural et agricole
Et apporte toujours quelques jours de beau temps*

*L'image de l'évêque de Tours partageant son manteau
Avec un grand miséreux dépourvu de vêtement
Est peut être le signe d'un automne assez beau
Avant l'arrivée de l'hiver avec tous ses tourments*

*Si la date du 11 novembre 1918 est une pure coïncidence
Avec les coutumes ancestrales de notre société
Elle semble donner à chacun une meilleure conscience
Afin d'éviter le retour de la guerre et de son atrocité.*

Henri ROBERT



Une arrivée très redoutée

*Au cours de cette calme soirée printanière
Ils sont arrivés dans leurs véhicules blindés
Et placent tout le village sous leur bannière
En investissant à Nivolas les espaces désertés*

*Le mois de juin 1940 était déjà dans sa moitié
Lorsque les écoliers sont renvoyés chez eux
En prévision de l'invasion de ceux qui ont gagné
Et la crainte du comportement des soldats victorieux.*

*Cette occupation devait durer très longtemps
Mais les uniformes verts se sont rapidement retirés
Et c'est une situation bien pire qu'en ce printemps
Que nous avons connue pendant quatre années.*

*Avec tout ce que le pays a vécu par la suite
Cette journée peut sembler sans grande importance
Mais le spectacle de la défense du pays en fuite
Nous avait animés d'un désir de vengeance.*

Henri ROBERT



Etat Civil 2017

Naissances

- KERBIGUET Eliott, Malo né 22 septembre 2017
- DUPIN Simon, Côme né 26 octobre 2017
- JOUFFROY Gabin, Pierre, Jean né 20 novembre 2017
- SORNIN Tommy, Jonathan François né 9 novembre 2017
- LIMBERT Eden, Paco né 16 novembre 2017
- GABAUDE Tim, Michel, Bernard né 13 novembre 2017
- OTTAVIOLI Luna née 15 octobre 2017
- LEZERE Eden née 18 octobre 2017
- MONTEIRO Aaron né 25 novembre 2017
- FARNIER Mélissande, Sophie, Marcel né 27 novembre 2017
- ALIZIARI de MALAUSSENE Laëtitia, Marie, Guillemette née 27 novembre 2017

Mariages

- Elvir BRKIC et Nassera, Soraya MISSOUM le 29 septembre 2017
- Nicolas, Olivier DZIKEMIESZONEK et Lorène ANDRE le 7 octobre 2017
- Saïd CHELBI et Cloé PETIT le 14 octobre 2017
- Djamel MAKHLOUCHE et Sabrina Tiziri BOUAZOUNI le 21 octobre 2017

Décès

- Teresa FARINA
décédée le 11 septembre 2017
- Gaston GIRARD
décédé le 28 octobre 2017
- Alphonse RONZE
décédé le 6 novembre 2017
- Robert BETKA
décédé le 22 novembre 2017
- Norbert LEVRAT
décédé le 22 novembre 2017
- Pierre VELLETT
décédé le 25 novembre 2017



Mise en route du nouveau tracteur

Le tracteur actuel, après plus de 20 ans de service, commençait vraiment à donner des signes de faiblesse. Le Conseil Municipal a organisé une consultation afin d'équiper les Services Techniques d'un nouveau tracteur pour le remplacer. C'est la proposition des Ets Bonfils qui a été retenue pour un tracteur de la gamme professionnelle équipé d'une tondeuse avec bac pour les grands espaces et chargeur. Le vendeur est venu sur place pour démontrer le fonctionnement du matériel afin que les agents qui l'utilisent puissent le prendre en main.



Confort et amélioration thermique de la salle annexe de la salle des fêtes

« Confort et amélioration thermique sont les deux maîtres mots qui ont décidé la commune à entreprendre la réfection de la salle annexe de la salle des fêtes » précise le maire, Michel Rival. En effet, cette salle qui avait servi autrefois de salle de gymnastique et qui n'avait pas connu de rénovation importante depuis, n'était plus digne d'une salle municipale. Il a donc été décidé de refaire le plafond complet en l'équipant de luminaires à leds et de renforcer l'isolation par une couche de laine de roche dont les qualités d'isolant thermique et phonique, vont améliorer le confort interne de la salle qui était relativement sonore. L'entreprise «La Belmontoise » a mené à bien la rénovation de la salle, les services techniques se chargeant de l'électricité, puis de la peinture des murs. Il restera à prévoir dans l'avenir le changement des menuiseries extérieures qui ne sont pas performantes.



Les nouveaux locaux des services techniques opérationnels

Les locaux des services techniques viennent de faire l'objet d'une réception provisoire en présence de M. Piccoli, l'architecte, des entreprises et des



élus. Il était temps, car le gel arrivant, il devenait urgent de mettre hors gel les équipements qui risquent d'être endommagés par le grand froid, en particulier le désherbeur à eau chaude et les trémies de déneigement. Parallèlement, le hangar à sel est en cours de finition. Il comporte un casier couvert par des éléments mobiles qui peuvent se replier afin de faciliter la livraison par un camion à semi-remorque.

Une table ronde autour des rythmes scolaires et de la réussite des élèves.

Comme le rappelait le Maire, Michel Rival en début de soirée, la municipalité de Nivolas-Vermelle n'avait pas voulu au mois de juin se précipiter pour revenir sur la mise en œuvre d'une réforme qui avait mis une année à se mettre en place. Et comme il l'avait annoncé dans le TUN n°123, une réflexion sur la question «Quels sont les meilleurs rythmes scolaires pour la réussite des élèves ?» serait menée au cours du dernier trimestre 2017.

La table ronde organisée ce mercredi est la première étape de cette réflexion qui sera suivie d'un questionnaire auprès des parents. Michel Baffert du Réseau Français des Villes Educatrices rappelait que pour la loi, la règle est toujours une semaine avec 9 demi-journées et que la semaine sur 4 jours est dérogatoire. Il a également donné l'information que la DASEN souhaitait avoir le retour des communes pour mars 2018. Ce qui laisse le temps de la réflexion. Muriel Féjoz et Véronique Sesboué , 2

directrices retraitées aujourd'hui, qui ont connu les différentes organisations de la semaine scolaire, ont insisté sur le bénéfice pour les apprentissages de la semaine avec 5 matinées ; un autre bénéfice est que plus de présence à l'école donne plus de disponibilité aux enseignants pour rencontrer les parents. Elles étaient d'accord pour regretter qu'on ne prenne pas en compte les besoins spécifiques des plus jeunes en matière de rythme de vie.

Ce dernier point a été repris par le médecin scolaire Marie-Josée Perrier-Roche qui s'appuyant sur les travaux des chrono biologistes, insistait sur les besoins des enfants de régularité dans leur s rythmes de vie, la semaine scolaire avec 5 matinées étant une bonne réponse même si elle n'est pas suffisante. Le docteur Xavier Francisco suppléant de la députée Marjolaine Meynier-Millefert s'appuyait sur des rapports nationaux pour souligner les bénéfices de la semaine scolaire avec

9 demi-journées mais rappelait que la volonté gouvernementale était que les décisions soient prises avec le temps de la réflexion avec toute les parties.

Un flyer distribué en début de soirée mettait en lumière le nombre de journées de classes perdues par les élèves au fil des années. Ceci étant à mettre en corrélation avec les mauvais résultats des élèves français aux dernières évaluations internationales. Au cours de la soirée on a pu entendre différentes remarques à propos du coût pour les collectivités de l'organisation des activités périscolaires, des enseignantes exprimaient le souhait de maintenir la coupure du mercredi avec un retour aux cours le samedi matin...

A l'issue de la soirée après les remerciements de quelques parents pour l'organisation et la qualité de cette table ronde, les élus se sont engagés à travailler en commission scolaire sur une consultation de l'ensemble des parents.

Dénommer une rue, une allée, une place...

C'est toujours l'occasion pour le conseil municipal de se pencher soit sur la géographie ou l'histoire locale soit sur l'histoire nationale ou internationale.

C'est ainsi que nous avons à Nivolas, une impasse Jean Zay qui mène à la bibliothèque et que nous allons avoir dans le Bas Vermelle, l'allée Olympe de Gouges. Ces dénominations deviennent une nécessité pour permettre à chaque foyer nivolaisien d'accéder prochainement à la fibre.

Mais qui sont Jean Zay et Olympe de Gouges

JEAN ZAY

Né en août 1904, Jean Zay devient, à trente-et-un an, ministre de l'Education nationale et des



Beaux-Arts du gouvernement de Front populaire conduit par Léon Blum. Il réorganise le secteur éducatif et culturel pour le rendre plus efficace et lance plusieurs projets comme la création du Festival de Cannes, celle du CNRS et de l'ENA. Ces projets, pour certains interrompus par la guerre, furent conduits après sa mort.

Condamné injustement en 1940 par le régime de Vichy pour des raisons politiques, il est emprisonné de 1940 à 1944, pour ses idées et ce qu'il représente. La Milice le tue à bout portant pendant un transfert vers une autre prison, le 20 juin 1944. Il crie alors «Vive la France» au moment où ses bourreaux s'apprêtent à tirer.

OLYMPE DE GOUGES

Née en mai 1748, elle se marie à seize ans. Veuve et mère deux ans plus tard, elle se remet sans attendre en ménage. À vingt ans, tandis que le règne de Louis XV arrive sur sa fin, la jeune provinciale entame une nouvelle vie, libre de toute contrainte... mais avec tout de même le

soutien financier de son compagnon. Reniant ses origines quercynaises, elle prend le nom de scène Olympe de Gouges et fréquente assidûment les écrivains et intellectuels qui gravitent autour du duc d'Orléans. Quand arrive la trentaine son ton et ses idées ne tardent pas à mûrir...

En 1785, elle publie pour le Théâtre-Français une violente dénonciation de l'esclavage. En 1788, elle récidive avec ses *Réflexions sur les hommes nègres*, qui lui valent d'être accueillie par les abolitionnistes dans la Société des Amis des Noirs. En 1786, elle écrit aussi une suite au *Mariage de Figaro* de Beaumarchais dans laquelle elle dénonce le mariage forcé des filles et plaide pour l'émancipation féminine.

Quand survient la Révolution française, en 1789, Olympe de Gouges, multiplie les écrits dans lesquels elle réclame avant toute chose l'égalité des droits entre tous les citoyens sans distinction de sexe, de couleur ou de revenu. Elle plaide aussi pour le droit au divorce.



Olympe de Gouges brave la bienséance révolutionnaire en publiant une parodie de l'auguste *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* sous l'intitulé : *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, avec une dédicace à la reine Marie-Antoinette, où l'on peut lire : « La femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir également le droit de monter à la tribune » (article 10).

Elle milite au club des Jacobins. Elle y dénonce la peine de mort et revendique le droit de vote sans distinction de sexe... Hostile à la Terreur et proche des Girondins, elle est arrêtée sur ordre de Robespierre et guillotinée le 3 novembre 1793. « Enfants de la Patrie, vous vengerez ma mort ! » lance-t-elle avant de mourir.

La grande guerre encore présente dans les esprits

Une assistance nombreuse avait répondu à l'invitation de la Municipalité et des anciens combattants de la FNACA, afin de rendre hommage aux poilus de cette guerre qui a fait 5 millions de morts. Le message du Secrétaire d'État élargissait d'ailleurs cet hommage aux soldats canadiens à l'offensive de Vimy, aux britanniques à Passchendaele et surtout les américains dont l'intervention



a permis de faire basculer le rapport des forces. Il citait également cette immense charnier que fut le chemin des

dames où les tranchées françaises et allemandes s'affrontaient à deux cents mètres les unes des autres et où des centaines de

milliers de soldats sont tombés pour gagner quelques dizaines de mètres reperdus le lendemain, aussi bien du côté français qu'allemand. De quoi nourrir un attachement indéfectible à la paix. Michel Rival, le Maire, associait dans l'hommage les quarante neuf jeunes nivolaïsiens, fauchés dans la force de l'âge, un chiffre énorme quand on songe qu'à l'époque le village comptait 1000 habitants.



Pour lutter contre l'ambrosie



La commune, et sa commission environnement se sont inscrites dans le programme de lutte contre l'ambrosie de la CAPI depuis de nombreuses années. Cela s'est fait par une fauche supplémentaire avant la montée en fleurs afin d'éviter la prolifération des pollens allergisants. Et cette année le programme comporte une intervention en semant des espèces denses qui vont empêcher l'ambrosie de s'implanter.

En effet, on sait que l'ambrosie est une plante annuelle qui se reproduit uniquement par ses graines, colonisant les terrains peu couverts de végétation. Le dispositif projette un mélange d'eau et de graines qui en levant vont occuper le terrain. Pour cette année, la commune avait décidé de traiter deux kilomètres de voiries et si le résultat est satisfaisant de poursuivre l'opération l'an prochain.

Réflexion sur les colis de Noël des plus de 75 ans

En ouverture de la réunion du CCAS et des bénévoles, Michel Rival, Le Maire, rappelait les décisions prises par le CCAS et le Conseil Municipal au sujet des colis de Noël et du repas des retraités. Si le repas qui est un moment de convivialité reste offert aux retraités de plus de 70 ans, le colis sera lui distribué aux plus de 75 ans. Le Conseil Municipal a été amené à prendre cette décision, car du fait de l'allongement de la durée de la vie, le nombre de personnes de plus de 70 ans est en augmentation exponentielle alors que les budgets sont de plus en plus limités, puisqu'en 4 ans, la commune a perdu 60 % de la Dotation



de Fonctionnement de l'État. Janine Gallin-Martel précisait que du coup, des personnes qui ont reçu le colis l'an dernier ne l'auront pas cette année puisqu'elles devront attendre leurs 75 ans pour l'avoir à nouveau.

Près de 200 colis seront préparés pour une distribution le samedi 16 décembre.

Point de vente RUBAN à Nivolas-Vermelle

Le VIVAL à Nivolas-Vermelle est de nouveau un relais de vente RUBAN!

Le temps de changer de propriétaire et l'épicerie VIVAL propose à nouveau le rechargement sur carte OÙRA des titres de transport RUBAN suivants :

- carte 10 trajets
- abonnement JEUNE mensuel ou annuel
- abonnement ADULTE mensuel ou annuel.

Retrouvez la liste de tous les relais RUBAN proches de chez vous sur www.rubantransport.com.

**Soirée de Nivolas
avec du Théâtre**

«Le Dragon d'or»

par

La Cancopée bis

**Samedi 3 février
à 20h30**

Téléthon : une chaude ambiance malgré le gel



Si les parcours de golf minutieusement préparés par l'Amicale des golfeurs n'ont pas connu le succès attendu, car la neige recouvrait le practice de la rue du Vernay, la rando contée a entraîné, dans les paysages féeriques

des sous bois couverts de neige, un bon nombre de randonneurs, qui du coup, n'ont pas regretté leur sortie. Un cadre magnifique pour une halte dans une clairière qui a permis à Brigitte Pradier, de l'Association des conteurs du

Nord-Isère, de tenir en haleine une foule qui ne s'était pas fait prier pour souffler un peu.

Et l'ambiance était des plus chaudes à la Salle des Fêtes, où les membres de toutes les associations participantes se sont



retrouvés dans une ambiance conviviale pour se réchauffer avec un menu campagnard. Après le mot de bienvenu de Jacques Banchet, le délégué nord-Isère du Téléthon, c'est le dynamique groupe de Country-star qui a pris le relais pour une animation appréciée.



Nés en 36... et heureux de se retrouver



Depuis plusieurs années les classards nés en 36, n'omettent jamais cette rencontre annuelle qui permet de passer un bon moment de convivialité ensemble. Mais en France, tout commence autour d'une bonne table et cette année, ils sont allés la trouver à la Guinguette, du côté de Panissage. Une table

qui travaille avec les produits locaux de la ferme et qui a permis à chacun d'apprécier la cuisine traditionnelle.

Dégustation, discussion, ambiance au beau fixe, la journée a été des plus réussies. Si bien que le soleil de l'été indien a décidé bon nombre à terminer le périple dans le jardin de Juliette et Fernand.

Caisses à savon et action caritative...

L'assemblée générale de «Quinson'naction» s'est déroulée à la mairie de SEREZIN. En présence de nombreuses personnes, de la fédération de CAS, des personnalités dont Monsieur Michel RIVAL, maire de NIVOLAS, deux chèques ont été remis (5000 euros chacun) respectivement aux associations : «Soleil de clown» et «la Tête haute Soutien MARIN». Les bénéfices du 1er championnat de France de Caisses à Savon (buvette - petite restauration) ont été entièrement reversés pour ces 2 bonnes causes

L'équipe organisatrice donne rendez vous le dernier dimanche d'août 2018, pour une nouvelle «DESCENTE INFERNALE» !!!!!



Association Bee Api

Samedi 10 mars au Foyer, avec Claudette Raynal et Nicole Mallet :
• Le matin: Atelier Qi gong et aromiel de printemps
• L'après-midi: Modelage bien-être du dos au miel
Renseignements, inscription: 04 74 80 63 17 ou apimc@free.fr



Émotion lors de la Sainte Barbe

Dès son allocution de bienvenue, le lieutenant Xavier Vitry, chef de corps, donnait le ton de la cérémonie. En effet, il saluait la mémoire des pompiers décédés au cours des interventions l'année écoulée et associait Tonin Goyet qui a été chef de corps pendant une trentaine d'année, un corps où il a été présent jusqu'au dernier moment.

Après une minute de silence à leur mémoire, il rappelait les chiffres encourageants de la compagnie, qui a recruté des jeunes, même si son nombre d'interventions a un peu fléchi cette année.

La Commandant Gondrand, représentant le groupement départemental apportait d'ailleurs ses félicitations pour l'ensemble



des missions réalisées par les volontaires en soulignant leur rôle irremplaçable dans le département de l'Isère.

Michel Rival, intervenant au nom de Daniel Gaude, Maire de Châteautilain, de Didier Bouillot, Maire de Succieu et de tous les élus présents, se félicitait de voir le corps des sapeurs pompiers de Nivolas-Vermelle s'étoffer tout en élargissant son périmètre d'intervention qui couvre actuellement la presque totalité des communes du Val d'Agny. Enfin, en présence du Major

Chevillon, commandant la brigade de Gendarmerie de Bourgoin-Jallieu, de la Lieutenant Adeline Maurel, représentant le Centre de Secours de Bourgoin-Jallieu et des représentants de nombreux corps voisins de sapeurs pompiers, Xavier Vitry remettait les galons de Sergent-Chef à Albert De Sousa et à Guy Fréchet. Quant à Anaïs Châtillon, dont on connaît le parcours sans faute au niveau de la formation, elle se voyait remettre le traditionnel chapeau de la Sainte Catherine, par les membres de l'Amicale.

Les sapeurs pompiers de Nivolas-Vermelle



1^{er} rang : Aimé Hostache, Auguste Bron, Elie Frechet, Henri Meyer, X, X, X
2^{ème} rang : Felix Durand, X, Claudius Bron, Joseph Bron, Louis Douillet(maire)
Francois Levrat, Marcel Crochat, Jean-Marie Beurré, Jules Laurent
3^{ème} rang : Séraphin Bonvallet, Jules Joly, Lucien Girard, Francois Guillaud
4^{ème} rang : Germain Gaillard, Adolphe Robert, Louis Perrochiat, Maurice Bunos

3- 1930-1950

À la fin de la 1^{ère} guerre mondiale la mobilisation massive des sapeurs-pompiers laisse beaucoup de corps complètement désorganisés (plus de 20000 d'entre eux ont été tués pendant les combats) ils n'ont plus de matériel ou du matériel complètement obsolète et l'état tarde à rendre aux pompiers les tenues et casques réquisitionnés fin 1914. Il faudra

de nombreuses protestations des élus et des pompiers pour que les tenues soient enfin remplacées, à NIVOLAS les uniformes seront rendus en 1933.

Le 13 AOUT 1925 un nouveau décret réorganise les sapeurs-pompiers en supprimant les compagnies, sections ou subdivisions et les remplace par une seule entité le corps de sapeurs-pompiers

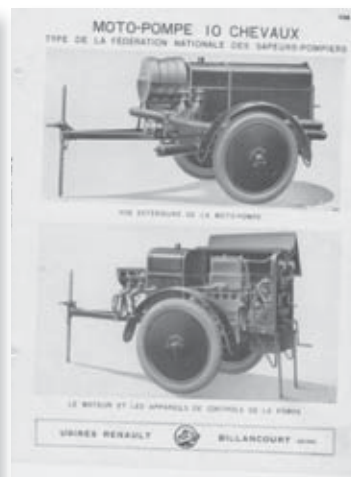
Le corps de NIVOLAS suit cette évolution. Le matériel se résume alors à une pompe à bras achetée en 1883. Afin de pouvoir intervenir efficacement les pompiers souhaitent se doter d'une motopompe, en Novembre 1937 les démarches sont engagées par la commune auprès du ministère de l'intérieur.

La commune vote un emprunt de 21800frs le ministère complète pour un montant de 8200frs.

La motopompe Renault sera livrée en Février 1938 elle sera remise dans le local des pompes prévu sous la scène de la salle des fêtes et dont les travaux sont en cours d'achèvement. Les pompiers seront par ailleurs les premiers utilisateurs de cette salle en organisant un bal avant son inauguration officielle.

A suivre - P. Goyet

Sources : archives pompiers de Nivolas



la motopompe Renault

Succès grandissant du forum des associations



Les associations de la commune affichent décidément une belle santé si l'on en croit le succès qu'a remporté cette nouvelle édition du forum des associations. Déjà au niveau du nombre d'associations présentes puisqu'on pouvait visiter 25 stands sur la quarantaine d'associations de la commune. Et on peut dire qu'il y en avait pour tous les goûts. Des associations sportives bien sûr, qui permettent de pratiquer des sports collectifs comme le foot

ou le Basket, mais également du sport d'entretien comme la gym ou le Yoga, ou des arts martiaux puisqu'on peut pratiquer le judo, l'Aïkido ou le Krav-Maga, voire s'équilibrer avec des Qi-Gong et randonner au sein d'un groupe convivial. Les activités culturelles avaient également une bonne place avec la peinture, la danse, les mangas, le chant choral ou l'atelier d'écriture. Une nouveauté cette année, un club s'organisant autour de la rénovation de fauteuils montrait ce

qu'on pouvait obtenir dans ce domaine. Les jardins Ravineaux ont complété leurs parcelles qui sont désormais toutes occupées après cette journée. En fin de matinée, on pouvait admirer une démonstration de country et de tango argentin. Graziella Bertola-Boudinaud, l'adjointe à la culture, entourée de pratiquement tout le conseil municipal, pouvait afficher sa satisfaction de cette belle réussite.



Vigilance à la FNACA

L'assemblée de reprise de cartes de la FNACA a été, comme toujours un moment de convivialité, pour bavarder et se remémorer des souvenirs. Auparavant, Jean Badin, le président avait demandé une minute de silence à la mémoire des adhérents disparus. L'assemblée était aussi l'occasion de constater ce qui a progressé depuis la dernière réunion, comme une revalorisation des pensions tout en restant vigilant pour ne pas perdre les acquis. Avant de passer au mâchon traditionnel, le président rappelait la présence toujours appréciée de tous les membres et de la population aux cérémonies patriotiques et commémoratives.



COMMENT S'INSCRIRE à La NEWSLETTER de la mairie de Nivolas Vermelle :

Nouveau !!!
NEWSLETTER

A partir de votre inscription par email, vous recevrez toutes les informations importantes diffusées par la mairie, sur la sécurité et santé des habitants, sur les événements communaux...

Pour s'inscrire, rendez-vous sur site internet de la commune ou sur le lien du site MailChimp : <http://eepurl.com/cL5xd5>



Exposition
de peintures
"Ensemble parlons d'arbres"
Du mardi 8 au mercredi 31 janvier
à la bibliothèque

Remise de diplômes du don du sang

Pour l'édition 2017 de l'assemblée générale de l'amicale du don du sang, Alain Guerrier, son président, avait innové, pour le plus grand plaisir des participants.

Il avait d'abord invité deux personnalités qui apportèrent beaucoup de renseignements sur le fonctionnement de cette immense chaîne de solidarité.

D'abord, Marie-Odile Mazarrier, qui est chargée de l'organisation des collectes à l'Établissement du Sang de Lyon, qui rappelait à l'assemblée, le cheminement des poches de sang et des éprouvettes de contrôle. Celles-ci sont analysées immédiatement après les collectes dans quatre centres en France, pour nous, à Annecy, afin de déceler les éléments qui em-

pêcheraient d'utiliser la poche collectée.

Les poches sont ensuite traitées au Centre de Lyon pour être séparées en trois éléments : les globules rouges, qui ont une durée de vie de 42 jours, les plaquettes qui elles ne se conservent que 5 jours et le plasma qui congelé peut-être utilisé dans l'année. Des durées limitées qui impliquent donc des dons réguliers, afin de maintenir toujours les stocks au niveau nécessaire pour les interventions hospitalières.

Janine Barbier, de la Fédération Départementale de l'Isère, insistait elle, sur cette régularité des dons, et rappelait qu'aujourd'hui, à peine 4 % de la population donne son sang, montrant ainsi les marges de progrès



qui peuvent être accomplies afin de maintenir les réserves au niveau suffisant. Elle rappelait également le combat mené par la Fédération auprès des parlementaires afin de préserver le caractère bénévole et éthique des dons en France. Une organisation que de nombreux pays nous envient.

Janine Barbier, et Michel Rival, le Maire remettaient alors la médaille d'argent à trois donateurs : Chantal Gousse, Roger Drogoz et Jean-Louis Carret, qui ont l'aura compris sont des fidèles des collectes.

Lors de la dernière collecte, Alain Guerrier le président, a eu le plaisir d'accueillir une délégation de la Maison Familiale de Chapeau Cornu. En effet, ces élèves, accompagnées de leur professeur ont eu l'idée de travailler sur un projet d'affiche pour populariser le don du sang.

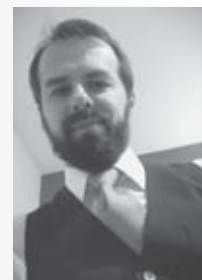
En 2018, les collectes sont prévues, le 31 janvier, à la Salle du Stade des Mûriers, le 11 avril, le 17 juillet et le 17 octobre à la salle des Fêtes.

Nivolas Informatique

Jean-Marie DIASPARRA, résidant à Nivolas-Vermelle depuis 2008 a créé son entreprise d'informatique en 2009. Il réalise la vente, l'installation, le dépannage et la maintenance informatique pour particuliers et entreprises ainsi que la création de sites internet. Il peut aussi conseiller, former et assister l'utilisateur des différents supports numériques (ordinateur, tablette, smartphone et box internet) sur place ou à distance.

L'entreprise propose des solutions informatiques professionnelles spécifiquement adaptées aux artisans, commerçants et dirigeants de TPE.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à le contacter au **04.28.35.06.00** ou à consulter son site internet : **nivolas-informatique.fr**



Les fermetures VISA

La société, Les Fermetures VISA, spécialisée dans les systèmes de fermetures automatiques et industrielles, existe depuis plus de 25 ans sur la région.

En 2011, Sébastien OLIVIER, avec 12 ans d'expériences, décide de reprendre la société et de s'installer en 2016 sur la commune en rachetant le local de Mr Provent, la clinique vétérinaire de Ruffieu. L'entreprise assure l'étude, l'installation et le dépannage des portes et portails sur le Nord Isère principalement auprès des professionnels mais de plus en plus chez les particuliers. Récemment, la société a développé son activité dans l'habitat en proposant des vérandas, menuiseries PVC/Alu, portes d'entrée, portes de garage, portails, volets roulants, stores. «**Notre force, c'est notre savoir-faire technique et notre proximité avec les clients**»

Informations et renseignements sur : www.fermeturesvisa.fr

04.74.18.59.22 - contact@fermeturesvisa.fr

Accueil du Lundi au Vendredi et sur Rdv

8h - 12h / 14h00 - 18h00

87 Avenue de Ruffieu

38300 Nivolas-Vermelle



Une cave à Nivolas-Vermelle, Passionnément vins....

Florent CHAUVEL, formé à l'école de Tain l'Hermitage, sommelier depuis 1995, a travaillé chez Pic à Valence, au restaurant Les Séquoias à Ruy et au restaurant de Chapeau Cornu à Vignieu. Au 1er septembre 2017, il a ouvert à l'entrée de Nivolas-Vermelle le magasin «Passionnément Vins». Il vous propose 300 références de vin, des whiskies et des rhums du monde entier. Une bonne connaissance de ses produits lui permet d'apporter les meilleurs conseils. Des bouteilles sont en dégustation avant l'achat. Passionnément Vins propose des soirées de dégustation avec un thème tout au long de l'année. Autour d'un repas, vous découvrirez soit 6 vins, soit 6 rhums soit 6 whiskies. Pour ces occasions, Florent Chauvel s'associe avec d'autres commerçants locaux.



L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

Les Saisons Culturelles de Vermelle 2017 se sont terminées par une exposition inédite de Kenji Kamiya, artiste photographe japonais international, qui a su faire revivre l'ultime mémoire du théâtre Jean Vilar.

Les Journées Européennes du Patrimoine ont été marquées par la présence de Michel Le Royer, ex-pensionnaire de la Comédie Française qui a enthousiasmé le public en récitant les poèmes écrits par Charles André «Chemin de Croix» accompagné de la talentueuse pianiste Brigitte Gonin Chanut.



L'artiste-peintre Jean-Paul Gautier a investi ce lieu en exposant ses magnifiques tableaux représentant la vie rurale.

L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

L'assemblée générale de l'Association aura lieu samedi 10 février à 10 heures à la salle Georges Savary à Nivolas Vermelle qui se terminera par un repas pris en commun.

Deux chœurs pour un concert commun

Qu'est-ce qui rassemble la Chorale « En Plein chœur » de Nivolas-Vermelle et la chorale « Chant'Agny » d'Eclose-Badinières, c'est leur chef de chœur commune qui n'est autre qu'Éliane Leguillou qui sait communiquer, de part et d'autre son amour de la musique.

Pour ce concert commun, les deux chorales avaient choisi un répertoire différent, avec une ouverture sur des musiques de la Renaissance et des musiques sacrées pour «En plein Choeur», tandis que «Chant'Agny» ouvrait son répertoire sur le thème de la famille. Et toutes deux avaient complété leur programme par un choix éclectique, selon le terme d'Éliane Leguillou, pour se faire plaisir et pour faire plaisir au public.

Et les deux chœurs avaient préparé deux morceaux en commun, l'Ave Maria de Jacques Arcadelt et l'envie d'aimer de Pascal Obispo, deux morceaux qui entraînent l'adhésion du public et qui fit l'objet du bis avec l'Ave Maria pièce très chantante du XVIème siècle et qui n'a pas pris une ride.



Si on
Chantait

Tous les mercredis de 16 h à 20 h
à Nivolas Vermelle
De 10 à 70 ans cours de tous niveaux
Pour tous renseignements veuillez contacter
sionchantait.sylvie@gmail.com

Encore une Belle « Soirée de Nivolas » !!

La compagnie de L'Arbre avec sa conconconférence a enthousiasmé le public venu en nombre à la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle ce vendredi. La Conconconférence, une conférence peut-être mais surtout un spectacle de Cabaret poétique et loufoque. Aurélien Delseau et Marie-Christine Pénélon, avec la Compagnie L'Arbre, proposent une lecture de l'actualité décalée et humoristique mais qui toutefois donne à réfléchir.... Les jeux de mots fusent, les calembours s'enchaînent avec des accoutrements toujours

plus surprenants. Des plantes en marche, marchent au pas... Le rythme entre les sketches est donné par les parodies chantées. Un spectacle politiquement incorrect, subversif, furieusement drôle.



Soirée de Nivolas en Chansons

avec Le Trio Florimond

Samedi 24 mars à 20h30

Soirée de Nivolas

avec Les Bandits Manchots
pour LIVE ! Un concert improvisé

Vendredi 19 janvier à 20h30

De nombreux projets pour la bibliothèque...



L'équipe de la bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. En 2018, la bibliothèque vous présentera encore de nombreuses expositions. En janvier, nous recevrons l'atelier de peinture de Nathalie Cuzin avec une thématique autour de l'arbre.

Février sera sous le signe de la gourmandise avec l'exposition «sur la route du chocolat» qui sera enrichie le vendredi 9 février par l'intervention d'un chocolatier suivi d'une soirée «Contes Gourmands» avec Catherine Fériol.

En mars, nous accueillerons les peintures d'Aimé Lapiere et le mercredi 7 mars le conteur Manolo dans le cadre de la tournée des contes «Quand CAPI conte».

Nous vous proposerons également de découvrir nouveautés et coups de cœur et vous informons l'arrivée de 2 nouveaux magazines : «Réponse à tout !» et «Mr Good».

Bonnes lectures à tous !

Après la tournée des arbres à vœux, les bibliothèques du Val d'Agny avec la CAPI vous propose une tournée de contes avec «Quand CAPI conte». Avec La Baronne perchée, Broutille et cie, Manolo le conteur. Voir le calendrier



Il était une fois, une forêt d'arbres à vœux en tournée dans le Val d'Agny...

Les Elus et les bibliothécaires du Val d'Agny se retrouvaient à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle pour finaliser le projet «Il était une fois des arbres à vœux». Un arbre à vœux donne des fruits aussi variés que l'imagination peut en produire. A Meyrié, à Succieu, à Ecluse Badinières, aux Eparres, à Succieu, à Nivolas-Vermelle, dans les bibliothèques et médiathèques de la CAPI un arbre a poussé. Chaque arbre créé a sa personnalité. Ensemble ils forment une forêt qui sera

présentée dans chacune des communes pendant la période des vœux.

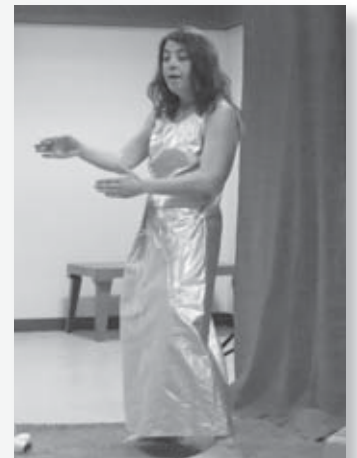
- Du 29 décembre 2017 au lundi 8 janvier 2018 : Médiathèque de Meyrié
- Du mardi 9 janvier 2018 au samedi 13 janvier : Bibliothèque de Nivolas-Vermelle
- Du dimanche 14 janvier 2018 au dimanche 21 janvier 2018 : Commune de Succieu
- Du lundi 22 janvier 2018 au samedi 27 janvier : bibliothèque d'Ecluse-Badinières

Marie Dragic a enchanté un public en pyjama

C'est la tradition, quand arrive l'automne, l'équipe d'animation de la Bibliothèque Municipale invite ses lecteurs enfants à venir écouter les contes de Marie Dragic. Et il est clair que les parents en profitent pour accompagner leurs enfants, car Marie Dragic est une conteuse hors pair et on prend plaisir à son spectacle à tout âge.

Pour cette soirée, elle avait choisi des contes traditionnels français et allemands, mais sur l'insistance des enfants elle revint aux contes afri-

cains du Sénégal où elle excelle. Les enfants qui l'avaient suivie depuis plusieurs années ne voulaient pas repartir sans avoir entendu l'histoire de Diabou N'dao, la petite fille haute comme trois pommes, qui mange ses nioules et ne s'en laisse pas conter par le lion. Tous sont rentrés dans cette histoire au rythme endiablé avant de danser la saga des animaux de la ferme. Stéphanie Gallay, la bibliothécaire se félicitait de l'ambiance chaleureuse de cette soirée.



Des Expositions à la bibliothèque...

Intérieurs Extérieurs ?



Au mois de septembre, les tableaux de Christiane Frandon sont venus illuminer les cimaises de la bibliothèque de Nivolas-Vermelle. Ce vendredi, nombreux étaient les amateurs présents au vernissage de l'exposition. L'enthousiasme fut unanime pour féliciter Christiane Frandon. L'artiste invite le public à plonger dans la profondeur de ses toiles. La palette de couleurs chaudes nous renvoie à l'intime dans une ambiance chaleureuse. Le titre de l'exposition «Intérieurs Extérieurs ?» interroge notre regard. La peintre flirte avec la peinture abstraite. Si pour certaines toiles la lecture semble évidente pour d'autres chacun aura sa propre interprétation.

«D'eux fois huit» à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle



Ce mercredi soir d'octobre, il y avait affluence à la bibliothèque de Nivolas Vermelle pour le vernissage de l'exposition de photos «D'eux fois huit» en présence du maire Michel Rival et de l'adjointe Graziella Bertola-Boudinaud. Yann Vion et Gilbert Dupin se partagent l'espace d'exposition de la bibliothèque avec chacun des photos en noir et blanc. Le Noir et blanc est le point commun de ces deux propositions. Gilbert Dupin explique avoir respecté la commande de Yann avec des œuvres orphelines alors que Yann lui-même s'est affranchi de cette contrainte en présentant deux séries de photos. D'autres caractéristiques distinguent le travail des deux artistes. Yann a utilisé un appareil argentique pour des photos de pause. Le grain, la lumière mettent en valeur sensualité et sensibilité. Gilbert avec un appareil numérique, présente des photos relevant du reportage. La proposition est diverse avec des photos de rues, la photo d'un chien isolé sur une plage ou celle d'un baobab... Ici la lumière joue avec les contrastes.

40^{ème} Exposition de Peinture

Du Samedi 24 au lundi 26 février

à la salle des fêtes

De belles surprises sur les cimaises de la bibliothèque



Ce vendredi de novembre, en fin d'après-midi, amis et curieux étaient nombreux à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle pour le vernissage de

l'exposition de peinture d'Annette Lecoq et de Jeanine Jean. La mezzanine de la bibliothèque est aujourd'hui un lieu repéré par les artistes dont les expositions se succèdent. Si les peintures abstraites d'Annette Lecoq ont séduit plusieurs visiteurs, nombreux sont ceux qui se sont arrêtés devant ses peintures animalières. Graziella Bertola Boudinaud, adjointe en charge de l'action culturelle invitait Jeanine Jean à dévoiler le secret de ses peintures sur plumes. C'est au cours de ses promenades dans la campagne berjallienne que Jeanine Jean collecte la plupart de ses plumes qu'elle vernira avant de s'emparer de ses pinceaux ultra fins et de sa loupe. Le résultat est magique par la finesse et la précision du trait.

L'écriture en images à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle ...

Pour le mois de décembre, les photos de Roland Einhaus viennent habiller les cimaises de la bibliothèque. L'écriture ou les écritures est un thème sur lequel ce photographe de l'association «Noir d'Argent», travaille depuis plusieurs années. Quel à propos que de proposer d'exposer cette mise en images de l'écriture dans une bibliothèque ! L'écriture est ici multiple : enseignes, planches de cimetière, tag sur les ruines du mur de Berlin... Cette exposition est aussi un voyage à travers l'écriture. Roland Einhaus nous emmène en Egypte, au Japon, en Allemagne, en passant par le Parc de la Tête d'Or...



Un évènement à ne pas manquer du 5 décembre 2017 au 6 janvier 2018, le mardi, le jeudi de 15h45 à 18h00 ; le mercredi de 14h00 à 18h00 ; le samedi de 10h00 à 12h00.

Exposition sur la route du Chocolat

Du jeudi 1er au mercredi 28 février à la bibliothèque

A la découverte d'un des pères de l'Art moderne : Paul Cézanne

Très tôt par un dimanche maussade, L'ALEP Arts et Culture de Nivolas-Vermelle emmenait un groupe d'une quarantaine de participants à la découverte de l'exposition «Paul Cézanne- Le chant de la terre » présentée à la Fondation Gianadda en Suisse. La conférence qui a précédé la visite de l'exposition fut très appréciée. La richesse et la qualité des commentaires ont permis une entrée plus fine dans la centaine d'œuvres majeures du peintre présentées. Pour Cézanne, considéré comme l'un des pères de l'art moderne, son amour de la nature est une source inépuisable d'inspiration. Au fil d'un parcours constitué d'œuvres incontournables provenant des plus prestigieux musées et collections internationales, le visiteur est invité à s'interroger sur la place de l'homme face à la nature. Certaines peintures n'avaient jamais été montrées au public. Au programme concocté par Graziella Bertola-Boudinaud était prévu, l'après-midi, une visite guidée à la découverte de Martigny La Romaine. Dans sa clémence, la météo a attendu le retour des excursionnistes au bus pour laisser tomber la pluie....



Après une journée culturelle riche en découvertes, c'est tard dans la soirée que le chauffeur a ramené des participants ravis à Nivolas-Vermelle. En se quittant plusieurs questionnaient sur les prochains projets de l'ALEP Arts et Culture. Une fois de plus le public était bien au rendez-vous du dynamisme culturel de la commune.

L'action culturelle au cœur de l'ALEP Arts et culture

Quand une association telle que l'ALEP Arts et Culture fait le bilan annuel de ses activités, on est surpris du nombre et de la qualité des actions menées par une équipe très soudée, sous l'impulsion de sa présidente, Graziella Bertola-Boudinaud.

On peut noter d'abord, les ateliers de pratiques artistiques, qui font pratiquement le plein. L'atelier dessin et l'atelier peinture où un noyau de fidèle progresse d'année en année, tout en sachant s'ouvrir à des nouveaux. L'atelier théâtre, ados-adultes, dont l'activité débouche sur une représentation théâtrale avec un atelier enfants, qui cette année n'a pas encore fait le plein et qui peut accueillir de nouveaux adeptes du théâtre, même en cours d'année. Enfin le scrapbooking, qui se déroule dans une ambiance, à la fois de travail, de recherche et d'échange dans un groupe qui fonctionne sur le mode amical.

Et à côté de cela, l'association porte l'exposition de peinture, qui se tiendra du

24 au 26 février 2018 dans la salle des fêtes. En 2018, cet événement culturel majeur sur la commune de Nivolas-Vermelle fêtera sa 40ème édition. Comment le fêter de manière originale comme cela l'avait été pour la 30ème édition ? Andrée Barbier qui a participé à l'organisation de cette exposition dès les premières années, a recensé la fidélité des exposants. Un travail herculéen.... Sachant que les 39 expositions précédentes ont vu passer 321 peintres..... Il a été décidé de proposer cinq artistes qui ont exposé très souvent comme invités d'honneur. Notons que Jean Degore qui a été un des fondateurs de cette exposition et qui a créé l'atelier peinture, sera au centre de cette manifestation.

Une autre décision importante est l'annonce de la limitation à 85 du nombre d'exposants. Si L'ALEP Arts et Culture se félicite de ce succès, un trop grand



nombre de tableaux pose des problèmes quant à la qualité d'accrochage pour l'ensemble de l'exposition.

D'autres formes d'actions sont encore menées, comme des voyages culturels, pour visiter l'exposition Cézanne à La Fondation Gianadda ou la Biennale d'art contemporain à Lyon ou des abonnements aux saisons culturelles mises en place par la commune.

Une vie riche qui a conduit l'assemblée à reconduire l'équipe sortante.

Une première Soirée de Nivolas réussie avec la Compagnie de l'Antisèche !

Samedi soir, la Compagnie de l'Antisèche ouvrait la saison 2017-2018 «Des Soirées de Nivolas» devant un public venu nombreux pour applaudir leur dernière création «Quand la Chine téléphonerait». Toute la soirée, sur un rythme soutenu les quiproquos se sont enchaînés entraînant les éclats de rire de la salle. La chute sur le trottoir d'un camembert acheté par Almée est le départ d'une folle soirée chez les sœurs Pujol. La livraison d'un

doigt coupé suivie d'une mallette pleine de billets ensuite d'un cadavre et bien d'autres surprises plus rocambolesques les unes que les autres se succéderont. La qualité d'interprétation de Cathy, Isabelle, Véronique, Ahmed et Jocelyn fut félicitée lors du partage du verre de l'amitié en fin de spectacle. Plusieurs spectateurs ravis de leur soirée ont promis répondre aux prochains rendez-vous «des Soirées de Nivolas».



Alep Plein Air



Une saison bien remplie qui s'est terminée dans la convivialité par une randonnée matinale autour de Ville-neuve de Marc et le traditionnel repas au restaurant Le Grill.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée samedi 25 novembre clôturant une belle saison 2017. Ce fut un réel succès grâce à une participation en grand nombre des adhérents témoignant de leur attachement au club.

Parmi les 29 randonnées proposées, la nature nous a offert de beaux paysages très variés et chacun des 119 adhérents a trouvé «chaussure à son pied». Bien sûr, on attendait la pluie mais pas le 30 septembre jour de la rando semi-nocturne.

Le calendrier des sorties neige est prêt, vous pouvez le consulter sur le site. Nous sommes en mesure d'inscrire des non adhérents pour les sorties en car.

Marche nordique le samedi matin 9h30 / 11h30



Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>
Tél. 06 89 30 05 77 - mail : aleppleinair@hotmail.com
Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30



Nettoyage de printemps - Samedi 24 mars dès 9h au Foyer

Randonnée des saveurs
avec l'EGNV et le Sou des Ecoles du Village
Samedi 17 mars



Concours de belote
de l'EGNV
Dimanche 4 mars de 13h à 20h

Soirée dansant avec l'association Country Star

Vendredi 6 avril de 17h à 23h à la salle des fêtes

Basket Club de Nivolas : Objectifs et résultats prometteurs

Le Basket Club Nivolas a rendu hommage à une maman exceptionnelle, une femme battante et à une supportrice hors norme avec un sourire et une joie de vivre qui nous manquent énormément.

Nous tenions à envoyer, une nouvelle fois tout notre courage à Loïc, Estelle et Léa ainsi qu'à toute sa famille.

Les matchs du 30 septembre et 1er octobre ont été dédiés à Annabelle et l'émotion était particulièrement touchante lors des matchs U20 et SFI où un instant de recueillement a eu lieu.



Stéphanie Billard, la présidente du Basket Club de Nivolas va continuer à arborer un large sourire, compte tenu des excellents résultats des différentes équipes engagées. En effet, les objectifs et résultats 2017-2018 sont prometteurs avec le plein de victoires dans tous les niveaux !

SFI Premier match et première victoire face à Andance. Alors... On Danse !

Lors de son premier match face à Andance, l'équipe Seniors 1 (SFI) du BCN s'est imposée 57 à 51 et a décroché son premier succès de la saison en Pré-Nationale. A l'issue de la 9ème journée du championnat, seuls 4 points séparent les joueuses du leader de ce championnat. Les seniors SFI, entraînés par Gilles Caron, auront pour objectif de progresser dans le classement.



Finalistes Isère en 2017, les cadettes (U17) poursuivent leur progression avec d'excellents résultats puisqu'elles sont également invaincues à ce jour. Une entente avec le club du BCPI a permis de renforcer les effectifs de cette catégorie. L'entente est inscrite sur le papier entre les 2 clubs mais aussi visible sur le terrain et dans les vestiaires ! Belle initiative !

La relève est assurée !

Tout est mis en œuvre pour donner un excellent niveau de Basket aux jeunes avec des entraîneurs diplômés. D'autre part, compte-tenu de la taille du club, des ententes ont été signées avec le club de Basket de Bourgoin-Jallieu et celui de St Victor de Cessieu permettant ainsi à certains niveaux de tenir toute la saison et de voir leur effectif renforcé en qualité et en nombre, notamment pour les U13 Garçons, U13 filles ainsi que les U17 filles.



Ainsi, les équipes benjamines U13 Filles et minimales U15, entraînés par Marc Furno, Cécile Legrancher et Alice, ne cessent de progresser. Les benjamines U13 ne se sont qu'à 3 points du leader et l'équipe des minimales est classée 5ème mais seulement à 4 points du leader, en s'étant inclinée à 2 reprises par des scores très serrés. Quant aux benjamins U13, ils s'entraînent et jouent à Bourgoin-Jallieu, et sont 4ème au classement.

Les 2 équipes U11 Mixtes, entraînés par Marc Furno, Marine et Manon Vignon, sont toutes deux invaincues depuis le début de l'année et ont été qualifiées de belles équipes par leurs adversaires. La relève est fin prête !

N'oublions pas les plus jeunes, qui sont très nombreux (U7-U9)... Ainsi, les entraîneurs Carole Borucki, Mathilde Griset sont maintenant épaulés par Owen et Mickaël Tranchand ainsi que Maëly Blondel, compte tenu des effectifs !



SF2 toujours Leader et un derby réussi face à Artas !

L'équipe Seniors 2, coachée par Marion Barbet, confirme sa place de LEADER, en remportant le derby à domicile contre Artas : un superbe match. Continuez les filles, vos supporters sont loin d'être barbés par vos prestations !

U17 et U20 : invaincues cette année !

L'équipe féminine des juniors (U20) évolue dans le championnat régional et cette année, l'objectif sera de remporter le championnat inter-ligue. Elles sont entraînés par Gilles Caron et Thomas Camus. Craintes comme la peste, elles demeurent invaincues depuis le début de la saison ! Bravo les filles !



Succès pour le loto et la tombola du BCN :

Le 11 novembre dernier, la soirée Loto du BCN s'est brillamment déroulée : cette fête annuelle reste un évènement majeur pour le financement du club. Une soirée familiale très réussie où de très beaux lots ont fait le bonheur des gagnants ! D'ailleurs, un grand merci aux commerçants de Nivolas-Vermelle et de Bourgoin-Jallieu ainsi qu'à tous les partenaires qui ont été sollicités dans le cadre de cet évènement. Le club remercie également les parents, les licenciés et toutes les personnes qui se sont mobilisés lors de cette manifestation !

A retenir !

Ne cherchez plus une idée de repas pour dimanche 14 janvier, venez acheter des Diots ! Et merci de réserver un bel accueil aux joueurs et joueuses de Basket lors de la tournée des brioches le 10 mars 2018.



Vente de Diots

Samedi 14 janvier au foyer

Tournée des brioches

Samedi 10 mars au foyer

Soirée Dansante

Samedi 31 mars à la salle des fêtes

Golf

N'ayant pas été au RDV des deux précédents TUN, voici un petit résumé de notre saison.

L'initiation au golf pour les jeunes footballeurs et footballeuses de Nivolas s'est déroulée avec succès. En compagnie d'Aimé, nous avons pu faire goûter les joies de ce sport à une quarantaine de jeunes sportifs, qui se sont montrés déjà très habiles.

Les petits du centre aéré ont comme d'habitude bien apprécié cette matinée, bien que repartant avec quelques ampoules. Notre concours d'approches, organisé en mains de

maitres par Aimé et Denis, a été un véritable succès. Cette formule ludique a été reconduite pour le Téléthon 2017.

La sortie à Faramans a eu lieu le 30 Juin. On se rend compte qu'il est de plus en plus difficile de trouver une date où le golf et les golfeurs sont disponibles. Mais comme d'habitude cette journée fut très agréable et s'est conclue par un casse-croûte où chacun a apporté une spécialité culinaire.

Une autre sortie a eu lieu au golf de la Bresse, mais là, la pluie était au RDV. C'est un parcours fantastique (sûrement



un des plus beau de la région.), mais difficile. Il n'est pas accessible à tous les joueurs. Certains ont moyennement apprécié.

Désormais l'hiver arrive et il est temps de s'entraîner sérieusement si l'on veut changer quelques compartiments de son jeu. Néanmoins il faut continuer à faire des parcours. Practice et parcours sont indissociables si l'on veut des résultats.

En 2018, en France, au golf National, aura lieu la Ryder Cup. Une compétition qui oppose les meilleurs Américains aux meilleurs Européens. Comme tous ces grands RDV sportifs il est probable que ça suscite un engouement général. Notre association reste donc ouverte à tous ceux qui souhaitent découvrir ce sport.

Marc Chavanne

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	L	E	S	S	I	V	E	U	S	E
2	E	T	O	N	N	E	R		U	S
3	S	I		O	T	A	G	E	S	
4	I	R		B	R	U		T	U	E
5	N	E	V	E	U	X		A	R	C
6	A	M	I	R	S		M	I	R	O
7	R	E	A		I	R	E		A	U
8	I	N		V	O	I	L	A	N	T
9	E	T	R	A	N	G	E		T	E
10	S		E	S	S	O	R	E	E	S

Le Judo club de Nivolas-Vermelle

Le judo-club de Nivolas-Vermelle vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Bravo à Teddy Riner qui remporte pour la dixième fois le championnat du monde.

Cette année le club propose à nos judokas et leur famille le verre de l'amitié le 22 décembre à partir de 18H30 au

foyer municipal où ils pourront récupérer les photos et où il leur sera remis un petit ballotin de Noël.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par courriel : jcnv38@gmail.com ou via la page facebook : [facebook.com/jcnv38](https://www.facebook.com/jcnv38) ainsi que par le site internet jcnv38.urbaniz.fr



Loto du Sou des écoles de Boussieu

Dimanche 4 février au gymnase

Un mois d'octobre au sein du CSN

Dans le cadre du programme éducatif fédéral, qui vise à inculquer aux jeunes licencié(e)s les valeurs du football suivant six catégories, (santé, engagement citoyen, environnement, fair-play, règle du jeu et arbitrage, culture foot) le Club Sportif Nivolesien a mis en place deux actions sur le thème de la santé et culture foot durant le mois d'octobre.

La première action étant « la préparation du jeune footballeur » visant les catégories jeunes du club. Cette action avait pour but de sensibiliser les jeunes licencié(e)s sur la préparation du joueur, sur les comportements et conduites à tenir lors des en-

traînements et les matches du week-end.

La seconde concernait les éducateurs, les dirigeant(e)s et les membres du bureau. Celle-ci, a permis aux bénévoles, de pouvoir se former sur les conduites à tenir en cas d'accidents cardiovasculaires, et se former aux gestes de premier secours (défibrillateur et massage cardiaque). Celle-ci, était l'une des principales actions qui nous paraissait primordial et prioritaire à mettre en place, suite aux divers événements tragiques rencontrés sur différents stades.

Ce mois d'octobre a ainsi été riche au sein du club de Nivolas au niveau des actions



entreprises, mais les suivantes vont arriver rapidement, comme une intervention visant la prévention routière au mois de novembre.



Des diots au beaujolais

Le CSN avait décidé de fêter d'une manière originale l'arrivée du Beaujolais nouveau. En effet, pendant deux jours, ont été proposés, aux joueurs et à la population des diots cuits

avec des oignons dans le précieux liquide. Une initiative au fumet délicieux bien appréciée de chacun par cette température hivernale.



Fête du foot pour les jeunes

Malgré un week-end débuté sous les averses, grâce aux installations du CSN en pelouse synthétique et aux abris pour les spectateurs les deux tournois ont pu se dérouler et même se terminer dimanche après-midi, sous un beau soleil. Samedi, 17 équipes U13 masculins de toute l'Isère et du Rhône se sont affrontées au cours de matches bien orchestrés. Le dimanche 15 équipes

féminines de U15 de l'Isère du Rhône, mais aussi de l'Ain et de la Drôme ont concouru sportivement. Une mention à toute l'équipe du CSN qui a pu rassasier et désaltérer tous ces jeunes estomacs creusés par le sport. Et des félicitations à Saïd Najih et à Jean-François Annequin qui ont orchestré les rencontres de main de maître afin de cadrer dans les temps impartis.

Tournoi en salle avec le CSN

Samedi 20 janvier au gymnase Saint Marc et au gymnase municipal
vente de diots

Dimanche 21 janvier au gymnase municipal - vente de boudin

Le Sou des écoles du Village

Une association qui bien que centenaire dénote encore une belle jeunesse et une belle vitalité. L'assemblée générale du 22 septembre 2017 a permis de faire un retour sur l'année écoulée où les enfants étaient au centre de chacune des manifestations et découvrir de nouveaux membres très motivés.

Les bons résultats de 2016-2017, nous permettent dès à présent de pouvoir répondre favorablement aux premières demandes des enseignants dans le cadre de leur projets pédagogiques pour cette année scolaire 2017 2018 : nouvelle classe transplantée en montagne en élémentaire, achat de matériel et sorties en maternelle.

Parce que le Sou des écoles ne peut pas fonctionner sans bénévoles, je remercie tous les nouveaux membres actifs qui nous ont rejoints.

Carton Plein à la soirée Loto

La soirée LOTO du samedi 18 novembre a permis à tous les joueurs présents tant par la riche dotation de chacune des 8 parties, les 11 tirages pour les deux tombolas, que par le lieu, le gymnase municipal, la plus grande salle de la commune de passer, une bonne soirée.

J'en profite ici pour remercier chaleureusement tous nos partenaires : les Commerçants et Entreprises de Nivolas et toutes celles aux alentours, mais aussi l'investissement de tous les membres actifs du Sou et les bénévoles à préparer et ranger tous les équipements utilisés.

Ces éléments réunis, nous ont donc permis d'accueillir dans de très bonnes conditions tous les amateurs de Loto.

C'est déjà Noël

L'Arbre de Noël du vendredi 16 décembre réunira tous les parents et enfants qui assisteront aux chants des enfants de la maternelle sous la houlette des enseignants. Même si l'élémentaire ne participera plus sur scène, tous sont cordialement invités à venir partager avec nous la magie de Noël et les surprises prévus ce soir-là.

Et la Suite ?

Je vous donne rendez-vous le 28 janvier 2018 au Gymnase pour la 7e édition du Vide grenier dès 06h00 du matin pour les plus courageux des exposants et de 08h00 à 17h00 pour tous les visiteurs. Nous vous souhaitons aussi nombreux et même plus que le millier de personnes venues l'an passé.

Une buvette et une restauration rapide seront proposées. A l'heure où j'écris ces lignes le chef prépare encore sa recette ! A suivre...

Le formulaire d'inscription (Particulier ou Professionnel) vous sera envoyé en version dématérialisé sur simple demande de votre part par retour de mail. Pour nous contacter : lesouvidesongrenier@gmail.com

Des formulaires d'inscription seront également disponibles en Mairie. Le Sou est à la page sur Facebook

Retrouvez nous sur : Sou des écoles Nivolas Vermelle

Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite à vous et à tous vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année.

Laurent Poulenard

La valeur ajoutée éducative des TAP dans le cadre de la semaine scolaire sur 5 jours :

Depuis le début de l'année scolaire, les enfants ont la possibilité de participer à diverses activités sportives et culturelles après la fin de l'école. En voici le menu :

MENU TAP 2017/2018

Amuse-bouche (Lundi)

Le théâtre à la Sabine avec un coulis de lecture de Mireille

Entrée (Mardi)

Le ballon rond de Kenny assaisonné au jeu de la Fraternelle

Plat (jeudi)

La gymnastique de Jérôme avec la délicieuse peinture de Christiane

Dessert (jeudi)

Une mousse aux jeux de ballon façon Fraternelle

Ce programme chargé permet à plus de 70 enfants primaires et maternelles de s'exprimer et de se défouler après la journée d'école. Répartis en groupes de 12 à 16 enfants, ils sont encadrés par des animateurs d'associations du village ou des professionnels de la Fraternelle.



Diots, moules et brioches avec le Sou de Boussieu

On peut dire que le Sou des Écoles de Boussieu avaient mis les petits plats dans les grands afin de proposer un menu varié, aux parents et amis de l'école comme aux habitants de la commune, puisqu'un stand s'était installé en plein cœur du marché. Certes la pluie a un peu contrecarré les objectifs de la dynamique équipe de la présidente Myriam Dupouy, mais l'objectif a été en grande partie atteint, puisqu'il s'agit de collecter des fonds pour les activités du Sou des écoles et notamment pour une classe de découverte du milieu lacustre à Evian, pour laquelle les jeunes élèves proposaient également des calendriers 2018.



Vente de fromage
par le sou des écoles du village

Mercredi 7 février matin au foyer

Une nouvelle saison avec le Sou des Ecoles

Certes, toutes les familles n'avaient pas répondu à l'invitation du Sou des Ecoles pour son assemblée de début d'année scolaire, mais une bonne assemblée était malgré tout réunie au Foyer Municipal au moment où Laurent Poulénard présentait le bilan de l'année. Un bilan éloquent, car le Sou des Ecoles annonce une douzaine de manifestations dans l'année qui ont permis de financer une classe transplantée à dominante arts plastiques pour deux classes, des sorties et des équipements les autres classes. Un bilan malgré tout déficitaire car certaines manifestations ont été annulées comme la rando des saveurs qui tombait en même temps qu'une



manifestation plus importante de même nature dans les environs. Des rapports votés à l'unanimité, des volontaires pour les postes de responsabilité du bureau, des parents motivés pour venir aider aux différentes manifestations prévues, on peut dire que Laurent Poulénard est un président heureux, qui du coup a été reconduit à la tête de cette dynamique association.



Les jeux, ça marche

Pour la première manifestation de la nouvelle année scolaire, le sou des écoles a connu un franc succès. Il faut dire qu'en choisissant de démarrer avec une soirée jeux, en famille, l'équipe du Président Laurent Poulénard était à peu près assurée de la réussite.

Les parents et les enfants avaient répondu en nombre à ce moment de découverte animé par Déclik Ludik de Bourgoin-Jallieu, qui a une très bonne connaissance des jeux et qui sait faire passer le message aux grands comme aux petits. Une belle participation car la buvette a été littéralement dévalisée.



**Vide Grenier
du sou des écoles**

Dimanche 28 janvier au gymnase

**Bal masqué
du sou des écoles du village**

Vendredi 9 février 18h à 21h à la salle des fêtes

Création d'un Conseil Municipal Enfant à Nivolas-Vermelle...

Qu'est ce qu'un CME ?

Le Conseil municipal des enfants a pour mission d'initier les enfants à la vie politique réelle et de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants pour améliorer la vie dans le cadre de leur municipalité. Il a pour mission complémentaire de les traduire en projets au bénéfice de tous. Ces idées et projets sont ensuite présentés au maire de la commune afin qu'ils soient inscrits au programme de la ville.

Le CME à Nivolas-Vermelle :

La création d'un Conseil Municipal des Enfants ou CME était un projet porté par l'équipe majoritaire en 2014. Aujourd'hui,

la commission jeunesse, sous la responsabilité de Séverine Pontarollo, conseillère déléguée, lui donne corps.

En collaboration avec les enseignantes des écoles du village et de Boussieu, une présentation du projet a été faite aux élèves du CE2 au CM2 dans chacune des écoles. Des élections se sont tenues pour élire 13 conseillers municipaux enfants. Le grand nombre de candidats et la qualité de l'écoute et de l'investissement de l'ensemble des élèves montrent combien ce projet est sérieux pour eux.

Les conseillers municipaux enfants seront présentés à l'ensemble de la population lors de la cérémonie des vœux de la municipalité.



C'est une instance municipale destinée aux enfants ou aux jeunes, créée par des délibérations adoptées en conseils municipaux. Il a un rôle consultatif (ses délibérations n'ont pas force réglementaire si elles ne sont pas approuvées par délibération du conseil municipal élu ou du maire).



Le courseton pour terminer la classe

Comme chaque année, le dernier jour d'école avant les vacances de Toussaint est consacré au courseton, un rassemblement festif qui nous vient du Canada, mais qui a bien fait école en France. Avec des départs différés toutes les deux minutes la course a rassemblé tous les enfants de l'école primaire et même, cette année les « grande section » de l'école maternelle se sont alignés sur deux minutes. Les plus grands ont parcouru plus de 10 tours de stade pour les plus rapides, soit près de quatre kilomètres. Un constat, c'est que l'épreuve couronne un demi-trimestre consacré à la course longue avec le moniteur sportif de la Fraternelle. Du coup, pratiquement tout le monde est allé au bout, à son rythme et sans marcher. Un beau challenge que les enfants ont relevé avec le sourire.

